



Rapport du deuxième trimestre

Exercice 2025
Pour les six mois
clos le 30 septembre 2024

TABLE DES MATIÈRES

Survol	3	Résultats financiers des périodes closes les 30 septembre 2024 et 2023	12
Principaux indicateurs de rendement	3	Rendement des secteurs d'activité	15
Faits saillants des résultats financiers et des activités	4	Situation de trésorerie et ressources en capital pour les périodes closes les 30 septembre 2024 et 2023	21
Principales informations financières consolidées	6	États financiers consolidés intermédiaires non audités	26
Renseignements supplémentaires sur les mesures non conformes aux IFRS	7		

BASE D'ÉTABLISSEMENT ET INFORMATION PROSPECTIVE

Le présent document, qui comprend le rapport financier trimestriel et le rapport de gestion trimestriel de Groupe Stingray Inc. (« Stingray » ou la « société »), doit être lu parallèlement aux états financiers consolidés intermédiaires non audités et aux notes y afférentes pour les trimestres et les semestres clos les 30 septembre 2024 et 2023 et aux plus récents états financiers consolidés audités de la société et au rapport de gestion pour l'exercice clos le 31 mars 2024. Le présent rapport de gestion est basé sur les renseignements dont la société disposait au 5 novembre 2024. Il est possible d'obtenir d'autres renseignements au sujet de la société sur SEDAR, au www.sedar.com. Les auditeurs de la société n'ont pas procédé à l'examen du rapport financier intermédiaire pour les trimestres et les semestres clos les 30 septembre 2024 et 2023.

Le présent rapport de gestion contient de l'information prospective au sens des lois canadiennes sur les valeurs mobilières applicables. Cette information prospective comprend, sans toutefois s'y limiter, des énoncés concernant les attentes de la direction au sujet de la croissance, des résultats d'exploitation et de la performance futurs de la société, ainsi que de ses perspectives d'affaires. Cette information prospective porte, entre autres, sur nos objectifs et sur les stratégies mises en œuvre pour les atteindre ainsi que sur nos opinions, nos projets, nos attentes, nos prévisions, nos estimations et nos intentions, et elle peut comprendre d'autres énoncés de nature prévisionnelle, ou qui dépendent d'événements ou de conditions à venir ou s'y rapportant. On reconnaît les énoncés contenant de l'information prospective à l'emploi de mots et d'expressions comme « pouvoir », « s'attendre à », « prévoir », « supposer », « avoir l'intention de », « planifier », « croire », « estimer », « indications », « continuer », entre autres, ainsi qu'à l'utilisation du futur et du conditionnel, bien que ce ne soit pas tous les énoncés prospectifs qui contiennent ce genre de formulations. De plus, les énoncés faisant référence à des attentes, à des prévisions ou à d'autres interprétations d'événements ou de circonstances à venir contiennent de l'information prospective. Les énoncés qui contiennent de l'information prospective ne sont pas des déclarations factuelles, mais reflètent plutôt les attentes, les estimations et les projections de la direction concernant des événements futurs.

Bien que la direction soit d'avis que les énoncés prospectifs reflètent des attentes raisonnables, ils reposent sur ses opinions, ses hypothèses et ses estimations à la date de leur formulation et sont assujettis à un certain nombre de risques, d'incertitudes et d'autres facteurs qui pourraient donner lieu à des événements ou à des résultats réels sensiblement différents de ceux qui y sont exprimés. Ces facteurs comprennent, entre autres, les risques présentés dans la notice annuelle pour l'exercice clos le 31 mars 2024, disponible sur SEDAR.

De plus, si l'une ou l'autre des hypothèses ou des estimations de la direction devait se révéler inexacte, les résultats et les événements réels pourraient probablement différer, voire sensiblement, de ceux exprimés de façon explicite ou implicite dans les énoncés prospectifs contenus dans le présent rapport de gestion. Ces hypothèses comprennent, entre autres, celles qui suivent : notre capacité à générer des produits suffisants tout en contrôlant nos coûts et nos dépenses; notre capacité à gérer efficacement notre croissance; l'absence de changements défavorables importants dans notre secteur d'activité ou dans l'économie mondiale; les tendances dans notre secteur d'activité et sur nos marchés; l'absence de changements à la législation, aux politiques administratives ou aux exigences réglementaires applicables à nos activités, y compris en ce qui concerne nos licences du CRTC; de légères modifications apportées au service de programmation sonore payant offert par les fournisseurs de télévision payante à la lumière des décisions d'orientation récentes du CRTC; notre capacité à gérer les risques de l'expansion internationale; notre capacité à entretenir de bonnes relations d'affaires avec nos clients, nos mandataires et nos partenaires; notre capacité à élargir notre infrastructure de vente et de distribution et nos réseaux de commercialisation; notre capacité à concevoir des produits et des technologies en phase avec l'évolution continue de la technologie et des normes industrielles, des produits de la concurrence et des préférences et exigences des clients; notre capacité à protéger notre technologie et nos droits de propriété intellectuelle; notre capacité à gérer et à intégrer les acquisitions; notre capacité à retenir les employés clés; et notre capacité à obtenir du financement suffisant, par emprunt ou par capitaux propres, pour soutenir la croissance de nos activités. Les acquéreurs éventuels sont donc priés de ne pas s'en remettre sans réserve à ces énoncés. Cette mise en garde vise toute l'information prospective figurant dans le présent rapport de gestion. Les énoncés en question sont formulés uniquement en date du présent rapport de gestion. La société décline expressément toute obligation de mettre à jour ou de modifier ces énoncés prospectifs, ou les facteurs ou les hypothèses qui les sous-tendent, que ce soit pour tenir compte de faits nouveaux ou d'événements ultérieurs ou pour quelque autre raison, à moins que la loi ne l'y oblige.

SURVOL

Stingray (TSX : RAY.A; RAY.B) est une société internationale de musique, de médias et de technologie qui joue un rôle de premier plan dans les secteurs de la télédiffusion, de la diffusion en continu, de la radio, des services aux entreprises et de la publicité. Stingray propose un vaste éventail de services musicaux, numériques et publicitaires à des marques établies dans le monde entier, y compris des chaînes télévisées et audio, plus de 100 stations de radio, du contenu vidéo à la demande par abonnement, des chaînes FAST, des produits de karaoké, des applis musicales, ainsi que du contenu d'infodivertissement à bord et en voiture. Stingray Affaires, une division de Stingray, offre des solutions commerciales de musique, de publicité en magasin et d'affichage numérique, de même que des données et des rétroactions fondées sur l'IA qui facilitent la compréhension des consommateurs. Stingray Advertising, le plus vaste réseau de publicité audio en magasin d'Amérique du Nord, diffuse des publicités audio numériques dans plus de 30 000 grands magasins. Stingray emploie plus de 1 000 personnes dans le monde et joint 540 millions de consommateurs dans 160 pays. Pour en savoir plus : www.stingray.com.

PRINCIPAUX INDICATEURS DE RENDEMENT

Trimestre clos le 30 septembre 2024 (le « deuxième trimestre de 2025 » ou « T2 2025 »)

93,6 M\$ ▲ 13,4 % par rapport au T2 2024 Produits	5,8 M\$ ▼ 38,1 % par rapport au T2 2024 Bénéfice net ou 0,08 \$ par action	19,2 M\$ ▲ 0,4 % par rapport au T2 2024 Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation ou 0,28 \$ par action ¹⁾
34,0 M\$ ▲ 15,2 % par rapport au T2 2024 BAIIA ajusté ¹⁾	16,7 M\$ ▲ 14,9 % par rapport au T2 2024 Bénéfice net ajusté ¹⁾ ou 0,24 \$ par action ¹⁾	21,1 M\$ ▲ 44,9 % par rapport au T2 2024 Flux de trésorerie disponibles ajustés ¹⁾ ou 0,31 \$ par action ¹⁾

Note :

- 1) Mesure non conforme aux IFRS qui n'est pas une mesure financière normalisée. Notre méthode de calcul de ces mesures financières pourrait différer de celles d'autres émetteurs et, par conséquent, notre définition de ces mesures pourrait ne pas être comparable à celle présentée par d'autres émetteurs. Voir la rubrique *Renseignements supplémentaires sur les mesures non conformes aux IFRS* à la page 7 pour un complément d'information sur chaque mesure non conforme aux IFRS. Pour un rapprochement avec les mesures financières conformes aux IFRS les plus facilement comparables, voir la rubrique *Rapprochement des mesures non conformes aux IFRS* à la page 10 et la rubrique *Rapprochement des mesures trimestrielles non conformes aux IFRS* à la page 19.

FAITS SAILLANTS DES RÉSULTATS FINANCIERS ET DES ACTIVITÉS

Faits saillants du deuxième trimestre clos le 30 septembre 2024

Comparaison avec le trimestre clos le 30 septembre 2023 (le « deuxième trimestre de 2024 » ou « T2 2024 ») :

- Les produits ont augmenté de 13,4 % pour atteindre 93,6 millions de dollars, comparativement à 82,5 millions de dollars.
- Le BAIIA ajusté¹⁾ a augmenté de 15,2 % pour s'établir à 34,0 millions de dollars, comparativement à 29,5 millions de dollars. Le BAIIA ajusté par secteur s'est chiffré à 25,0 millions de dollars ou 41,0 % des produits pour le secteur Diffusion et musique pour entreprises, à 11,0 millions de dollars ou 33,7 % des produits pour le secteur Radio et à (2,0) millions de dollars pour le secteur Siège social.
- Le bénéfice net a diminué à 5,8 millions de dollars (0,08 \$ par action), par rapport à 9,4 millions de dollars (0,14 \$ par action).
- Le bénéfice net ajusté¹⁾ a augmenté à 16,7 millions de dollars (0,24 \$ par action), par rapport à 14,6 millions de dollars (0,21 \$ par action).
- Les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation ont augmenté de 0,4 % pour atteindre 19,2 millions de dollars (0,28 \$ par action), comparativement à 19,1 millions de dollars (0,28 \$ par action).
- Les flux de trésorerie disponibles ajustés¹⁾ ont augmenté à 21,1 millions de dollars (0,31 \$ par action), comparativement à 14,6 millions de dollars (0,21 \$ par action).
- Le ratio dette nette/BAIIA ajusté¹⁾ pro forma s'est établi à 2,72 fois, comparativement à 3,19 fois.
- 333 400 actions ont été rachetées et annulées pour un total de 2,5 millions de dollars, comparativement à 119 800 actions qui ont été rachetées et annulées pour un total de 0,6 million de dollars.

Note :

- 1) Mesure non conforme aux IFRS qui n'est pas une mesure financière normalisée. Notre méthode de calcul de ces mesures financières pourrait différer de celles d'autres émetteurs et, par conséquent, notre définition de ces mesures pourrait ne pas être comparable à celle présentée par d'autres émetteurs. Voir la rubrique *Renseignements supplémentaires sur les mesures non conformes aux IFRS* à la page 7 pour un complément d'information sur chaque mesure non conforme aux IFRS. Pour un rapprochement avec les mesures financières conformes aux IFRS les plus facilement comparables, voir la rubrique *Rapprochement des mesures non conformes aux IFRS* à la page 10 et la rubrique *Rapprochement des mesures trimestrielles non conformes aux IFRS* à la page 19.

Faits saillants des activités

- Le 5 novembre 2024, la société a déclaré un dividende de 0,075 \$ par action à droit de vote subalterne, par action à droit de vote subalterne variable et par action à droit de vote multiple. Ce dividende sera payable le 13 décembre 2024 ou vers cette date aux actionnaires inscrits le 29 novembre 2024.
- Le 21 octobre 2024, la société a annoncé le lancement de huit nouvelles chaînes vidéo — Stingray Naturescape, Stingray Holidayscapes, ZenLIFE by Stingray, Qello Concerts by Stingray, Stingray Classica, Stingray CMusic, Stingray DJAZZ et Ultimate Trivia by Stingray — sur le service vidéo DTS AutoStage de TiVo. Cette expansion stratégique promet de transformer le divertissement en voiture en introduisant un contenu riche et diversifié à bord de plusieurs véhicules du portefeuille existant du Groupe BMW. Cette solution complète et complémentaire a été élaborée pour répondre aux besoins en évolution constante des propriétaires, des conducteurs et des passagers d'aujourd'hui.
- Le 1^{er} octobre 2024, la société a annoncé le lancement de l'application Stingray Karaoke sur les téléviseurs VIZIO. À compter d'aujourd'hui, les amateurs de karaoké auront accès à un vaste catalogue de plus de 100 000 titres sous licence directement sur l'application Stingray Karaoke, offerte sur des millions de téléviseurs intelligents VIZIO.
- Le 25 septembre 2024, la société a annoncé que la Bourse de Toronto (la « TSX ») a approuvé le renouvellement de son offre publique de rachat dans le cours normal des activités (l'« offre de rachat »), aux termes de laquelle Stingray est autorisée à racheter un maximum de 3 542 716 actions à droit de vote subalterne et actions à droit de vote subalterne variable (collectivement, les « actions à droit de vote subalterne »), ce qui représente environ 10 % du « flottant » (défini dans le Guide à l'intention des sociétés de la TSX) des actions à droit de vote subalterne au 13 septembre 2024.
- Le 19 septembre 2024, la société a annoncé le lancement de deux nouvelles chaînes gratuites soutenues par la publicité aux chaînes Amazon Fire TV. Stingray Naturescape et ZenLIFE sont conçues pour créer une oasis de tranquillité et de bien-être dans les foyers des téléspectateurs à l'échelle mondiale. Un service de vidéo sur demande (VSD) soutenu par la publicité est également offert sur la plateforme.
- Le 17 septembre 2024, la société a annoncé le lancement du service Stingray Karaoke à bord des véhicules de la Ford Motor Company. L'intégration se fera dans un premier temps à bord des véhicules entièrement électriques F-150^{MD} Lightning^{MD} et Mustang Mach-E, et se poursuivra avec les modèles équipés de l'expérience numérique Ford et Lincoln. Cette offre sera une première pour les propriétaires Ford, qui pourront désormais se divertir à bord de leur véhicule, lorsque celui-ci est à l'arrêt ou en mouvement.
- Le 16 septembre 2024, la société a annoncé le lancement de Stingray Karaoke à bord des véhicules électriques intelligents NIO sur le territoire européen. Cette nouvelle fonctionnalité excitante sera offerte gratuitement pour une période de trois ans à bord de tous les véhicules NIO vendus en Europe au cours des deux prochaines années.
- Le 6 août 2024, la société a déclaré un dividende de 0,075 \$ par action à droit de vote subalterne, par action à droit de vote subalterne variable et par action à droit de vote multiple. Ce dividende a été payé le 13 septembre 2024 ou vers cette date aux actionnaires inscrits le 30 août 2024.
- Le 17 juillet 2024, la société a annoncé le lancement de deux chaînes télé gratuites financées par la publicité sur la plateforme Amazon Freevee : Qello Concerts by Stingray et ZenLIFE by Stingray.
- Le 9 juillet 2024, la société a annoncé l'acquisition de The Coda Collection, une réputée plateforme de diffusion en continu à thématique musicale. Cette acquisition stratégique consolide la position de Stingray à titre de plus important fournisseur de concerts télévisés diffusés sur les plateformes les plus populaires au monde.

PRINCIPALES INFORMATIONS FINANCIÈRES CONSOLIDÉES

(en milliers de dollars canadiens, sauf les montants par action)	3 mois				6 mois			
	30 sept. 2024 T2 2025		30 sept. 2023 T2 2024		30 sept. 2024 Cumul 2025		30 sept. 2023 Cumul 2024	
	Montants (en dollars)	Pourcentage des produits	Montants (en dollars)	Pourcentage des produits	Montants (en dollars)	Pourcentage des produits	Montants (en dollars)	Pourcentage des produits
Produits	93 585	100,0 %	82 493	100,0 %	182 655	100,0 %	161 485	100,0 %
Charges d'exploitation	61 460	65,7 %	53 685	65,1 %	120 426	65,9 %	103 305	64,0 %
Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles et radiations	7 306	7,8 %	8 253	10,0 %	14 642	8,0 %	16 156	10,0 %
Charges financières (produits financiers), montant net ¹⁾	12 162	13,0 %	5 582	6,8 %	21 261	11,6 %	9 988	6,2 %
Variation de la juste valeur des placements	29	0,0 %	(86)	(0,1) %	(13)	0,0 %	21	0,0 %
Quote-part des résultats des placements dans des entreprises associées	1 827	2,0 %	1 011	1,2 %	3 879	2,1 %	1 011	0,6 %
Coûts d'acquisition, frais juridiques, charges de restructuration et autres charges	2 531	2,7 %	1 192	1,4 %	3 372	1,8 %	(1 708)	(1,1) %
Bénéfice avant impôts	8 270	8,8 %	12 856	15,6 %	19 088	10,6 %	32 712	20,4 %
Impôts	2 457	2,6 %	3 467	4,2 %	5 980	3,4 %	9 205	5,7 %
Bénéfice net	5 813	6,2 %	9 389	11,4 %	13 108	7,2 %	23 507	14,6 %
BAIIA ajusté²⁾	33 994	36,3 %	29 518	35,8 %	65 064	35,6 %	57 784	35,8 %
Bénéfice net ajusté²⁾	16 729	17,9 %	14 554	17,6 %	30 662	16,8 %	26 447	16,4 %
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	19 183	20,5 %	19 101	23,2 %	29 933	16,4 %	43 361	26,9 %
Flux de trésorerie disponibles ajustés^{2), 3)}	21 103	22,5 %	14 567	17,7 %	36 565	20,0 %	33 024	20,5 %
Dette nette²⁾	367 490	–	390 462	–	367 490	–	390 462	–
Ratio dette nette/BAIIA ajusté pro forma²⁾	2,72x	–	3,19x	–	2,72x	–	3,19x	–
Bénéfice net par action – de base et dilué	0,08	–	0,14	–	0,19	–	0,34	–
Bénéfice net ajusté par action – de base ²⁾	0,24	–	0,21	–	0,45	–	0,38	–
Bénéfice net ajusté par action – dilué ²⁾	0,24	–	0,21	–	0,44	–	0,38	–
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation par action – de base ²⁾	0,28	–	0,28	–	0,44	–	0,63	–
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation par action – dilués	0,28	–	0,28	–	0,43	–	0,62	–
Flux de trésorerie disponibles ajustés ²⁾ par action – de base et dilués ^{2), 3)}	0,31	–	0,21	–	0,53	–	0,48	–
Produits par secteur								
Diffusion et musique pour entreprises	60 895	65,1 %	49 815	60,4 %	117 740	64,5 %	97 003	60,1 %
Radio	32 690	34,9 %	32 678	39,6 %	64 915	35,5 %	64 482	39,9 %
Produits	93 595	100,0 %	82 493	100,0 %	182 655	100,0 %	161 485	100,0 %
Produits par région								
Canada	48 942	52,3 %	48 429	58,8 %	97 956	53,6 %	95 710	59,2 %
États-Unis	32 889	35,1 %	21 571	26,1 %	60 841	33,3 %	40 650	25,2 %
Autres pays	11 754	12,6 %	12 493	15,1 %	23 858	13,1 %	25 125	15,6 %
Produits	93 585	100,0 %	82 493	100,0 %	182 655	100,0 %	161 485	100,0 %

Notes :

- 1) Les intérêts payés se sont établis à 6,4 millions de dollars au T2 2025 (7,1 millions de dollars au T2 2024) et à 12,3 millions de dollars pour le cumul 2025 (12,7 millions de dollars pour le cumul 2024).
- 2) Mesure non conforme aux IFRS qui n'est pas une mesure financière normalisée. Notre méthode de calcul de ces mesures financières pourrait différer de celles d'autres émetteurs et, par conséquent, notre définition de ces mesures pourrait ne pas être comparable à celle présentée par d'autres émetteurs. Voir la rubrique *Renseignements supplémentaires sur les mesures non conformes aux IFRS* à la page 7 pour un complément d'information sur chaque mesure non conforme aux IFRS. Pour un rapprochement avec les mesures financières conformes aux IFRS les plus facilement comparables, voir la rubrique *Rapprochement des mesures non conformes aux IFRS* à la page 10 et la rubrique *Rapprochement des mesures trimestrielles non conformes aux IFRS* à la page 19.
- 3) Un ajustement non significatif a été apporté aux chiffres des flux de trésorerie disponibles ajustés du T4 2024, du T3 2024 et du T2 2024. Cet ajustement était nécessaire parce qu'un élément avait été compté en double dans le calcul initial. L'incidence sur les flux de trésorerie disponibles ajustés comptabilisés au T4 2024, de 15,3 millions de dollars (0,22 par action) à 15,6 millions de dollars (0,23 par action), au T3 2024, de 32,7 millions de dollars (0,47 par action) à 32,1 millions de dollars (0,47 par action); et au T2 2024 est de 15,6 millions de dollars (0,22 par action) à 14,6 millions de dollars (0,21 par action).

RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES SUR LES MESURES NON CONFORMES AUX IFRS

La société utilise des mesures et des ratios non conformes aux IFRS afin de fournir aux investisseurs des mesures supplémentaires pour évaluer et mesurer sa performance et sa situation financière d'une période à l'autre. La société estime qu'il s'agit de mesures supplémentaires importantes qui éliminent les éléments ayant moins d'incidence sur la performance de ses activités principales et pouvant potentiellement fausser l'analyse des tendances de sa performance et de sa situation financière. Elle utilise également des mesures non conformes aux IFRS pour faciliter la comparaison des performances financières d'une période à l'autre, pour préparer les budgets et les prévisions annuels et pour déterminer les composantes de la rémunération de la direction. La société estime que ces mesures financières non conformes aux IFRS s'ajoutent aux mesures financières préparées conformément aux IFRS pour permettre aux investisseurs d'évaluer les résultats de la société, sa performance sous-jacente et ses perspectives d'avenir d'une manière similaire à celle de la direction.

Les mesures financières non conformes aux IFRS présentées ci-après ne sont pas des mesures du bénéfice ni des flux de trésorerie reconnues par les Normes internationales d'information financière (les « IFRS ») et elles n'ont pas de définition normalisée aux termes des IFRS. Notre méthode de calcul de ces mesures financières pourrait différer de celles d'autres émetteurs et, par conséquent, notre définition de ces mesures pourrait ne pas être comparable à celle présentée par d'autres émetteurs. Les investisseurs sont priés de noter que les mesures financières non conformes aux IFRS ne doivent pas être interprétées comme des substituts du bénéfice net établi selon les IFRS en tant qu'indicateurs de notre rendement, ni des flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation en tant que mesures de la trésorerie ou des flux de trésorerie.

BAlIA ajusté

La société estime que le BAlIA ajusté fournit aux investisseurs des informations utiles, car il s'agit d'une mesure courante dans le secteur et qu'il s'agit également d'une mesure clé de la performance financière de la société, sans la variation causée par les incidences des éléments détaillés ci-dessous, car il fournit une indication de la capacité de la société à saisir les occasions de croissance de manière rentable, à financer ses activités courantes et à servir sa dette à long terme. Il s'entend du bénéfice avant les charges financières nettes (les produits financiers nets), les impôts, l'amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles, la rémunération fondée sur des actions, la charge liée aux unités d'actions attribuées en fonction de la performance et aux unités d'actions différées, la variation de la juste valeur des placements, de même que les coûts d'acquisition, les frais juridiques, les charges de restructuration, les autres charges, y compris le règlement non récurrent et les résultats partagés dans la coentreprise. La société estime que le BAlIA ajusté est une mesure importante pour l'analyse de sa rentabilité, abstraction faite des décisions relatives au financement, des éléments hors trésorerie et des stratégies fiscales. La société présente également cette mesure non conforme aux IFRS puisqu'elle est d'avis que celle-ci est couramment utilisée par les analystes en valeurs mobilières, les investisseurs et d'autres parties intéressées en tant que mesure de la performance financière.

Marge du BAlIA ajusté

La marge du BAlIA ajusté est un ratio non conforme aux IFRS qu'utilise la direction pour analyser la rentabilité de la société et faciliter la comparaison entre les périodes. Elle correspond au BAlIA ajusté d'une période donnée, divisé par les produits de cette période. La société estime que la marge du BAlIA ajusté est une mesure importante pour l'analyse de sa rentabilité, abstraction faite des décisions relatives au financement, des éléments hors trésorerie et des stratégies fiscales. La société présente également ce ratio non conforme aux IFRS puisqu'elle est d'avis que celui-ci est couramment utilisé par les analystes en valeurs mobilières, les investisseurs et d'autres parties intéressées en tant que mesure de la performance financière.

Flux de trésorerie disponibles ajustés

Les flux de trésorerie disponibles ajustés sont une mesure non conforme aux IFRS qu'utilise la direction pour évaluer la trésorerie générée compte tenu des dépenses d'investissement et des sorties de trésorerie qui soutiennent les activités de la société. Il s'agit d'une mesure utile qui démontre la trésorerie disponible pour procéder à des acquisitions d'entreprises, verser des dividendes et réduire la dette. En outre, la direction y a recours pour indiquer la solidité financière et la liquidité de la société. Elle s'entend du montant net des flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation, diminué des dépenses d'investissement, des intérêts payés, du remboursement d'obligations locatives, de la variation nette des éléments hors trésorerie du fonds de roulement liés à l'exploitation ainsi que des pertes ou profits non réalisés sur change, abstraction faite des coûts d'acquisition, des frais juridiques et des charges de restructuration et autres charges. Voir la rubrique *Rapprochement des mesures non conformes aux IFRS* du présent rapport de gestion pour un rapprochement de cette mesure avec la mesure financière conforme aux IFRS la plus facilement comparable.

Flux de trésorerie disponibles ajustés par action

Les flux de trésorerie disponibles ajustés par action s'entendent des flux de trésorerie disponibles ajustés d'une période donnée, divisés par le nombre moyen pondéré d'actions après dilution. La direction a recours à cette mesure parce qu'elle constitue un indicateur de la solidité financière et de la liquidité par action de la société et qu'elle facilite la comparaison entre les périodes de présentation de l'information financière.

Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation par action

Les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation par action s'entendent des flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation pour une période donnée, divisés par le nombre moyen pondéré d'actions après dilution.

Bénéfice net ajusté

Le bénéfice net ajusté est une mesure non conforme aux IFRS utilisée par la direction comme autre mesure de la rentabilité de la société, puisqu'il fournit des indicateurs de la performance utiles. La société estime que le bénéfice net ajusté est utile aux investisseurs, car il permet de repérer les tendances sous-jacentes des activités de la société qui pourraient autrement être masquées par certaines radiations, charges, produits ou recouvrements qui peuvent varier d'une période à l'autre. La société estime que le bénéfice net ajusté est une mesure importante, car elle montre des résultats stables, ce qui permet aux utilisateurs des états financiers de mieux évaluer la trajectoire de rentabilité de l'entreprise. Il est obtenu en retranchant du bénéfice net les profits ou pertes non réalisés sur les instruments financiers dérivés, de l'amortissement des immobilisations incorporelles, des profits ou pertes liés à la variation de la juste valeur des placements, de la rémunération fondée sur des actions, des charges liées aux unités d'actions attribuées en fonction de la performance et aux unités d'actions différées, des coûts d'acquisition, des frais juridiques, des charges de restructuration et autres charges, y compris le règlement non récurrent et les résultats partagés dans la coentreprise, ni de l'incidence fiscale de ces ajustements. Voir la rubrique *Rapprochement des mesures non conformes aux IFRS* du présent rapport de gestion pour un rapprochement de cette mesure avec la mesure financière conforme aux IFRS la plus facilement comparable.

Bénéfice net ajusté par action

Le bénéfice net ajusté est un ratio non conforme aux IFRS utilisé par la direction pour évaluer la performance financière par action et pour faciliter la comparaison entre les périodes. Le bénéfice net ajusté par action s'entend du bénéfice net ajusté d'une période donnée, divisé par le nombre moyen pondéré d'actions après dilution.

BAIIA ajusté DDM

Le BAIIA ajusté des douze derniers mois (DDM) est une mesure non conforme aux IFRS qui représente le BAIIA ajusté d'un trimestre donné, additionné du BAIIA ajusté des trois trimestres précédant immédiatement ce trimestre de référence. La direction est d'avis que le BAIIA ajusté DDM est une mesure utile de la performance financière de la société pour les douze derniers mois.

BAIIA ajusté pro forma

Le BAIIA ajusté pro forma est une mesure non conforme aux IFRS qui correspond au BAIIA ajusté DDM, compte tenu du BAIIA ajusté des acquisitions réalisées pour les mois précédant ces acquisitions, du montant estimé des synergies sur le plan des produits et des économies de coûts découlant de ces acquisitions. De plus, le BAIIA ajusté pro forma tient compte de l'incidence sur douze mois de ces importantes mesures de réduction des coûts, de la mise à niveau du système financier et de mesures de restructuration et des nouvelles embauches dans les divisions dont la croissance est la plus rapide. La direction est d'avis que le BAIIA ajusté pro forma offre aux investisseurs un indicateur financier utile pour l'appréciation et l'évaluation de la performance financière de la société entre les périodes, en tenant compte de l'incidence des acquisitions et des initiatives de réduction de coûts, en présupant que celles-ci sont survenues à l'ouverture de l'exercice, de même que de l'incidence de certains événements autrement non récurrents. La société présente également cette mesure non conforme aux IFRS puisqu'elle est d'avis que celle-ci est couramment utilisée par les analystes en valeurs mobilières, les investisseurs et d'autres parties intéressées en tant que mesure de la performance financière.

Les ajustements pour arriver au BAIIA ajusté pro forma sont basés sur des estimations et des hypothèses faites par la direction qui sont intrinsèquement incertaines, bien qu'elle les considère comme raisonnables, et soumises à des incertitudes et à des éventualités commerciales, économiques et concurrentielles importantes, qui sont toutes difficiles à prévoir et dont beaucoup sont indépendantes de notre volonté. Le BAIIA ajusté des acquisitions pour les mois précédant ces acquisitions est basé sur les livres et les registres internes dont dispose la direction et a été déterminé conformément à la définition utilisée par la société. Les montants excluent certaines charges non récurrentes qui ont été ou seront engagées dans le cadre de ces acquisitions, y compris les honoraires nécessaires pour réaliser les acquisitions. Les mesures de réduction des coûts et de restructuration reposent sur certaines estimations et hypothèses et ne doivent pas être considérées comme une représentation par la société ou toute autre personne que la société atteindra ces résultats. Le BAIIA ajusté pro forma est présenté à titre d'information uniquement et ne prétend pas représenter les résultats de la société si les acquisitions avaient été effectuées par la société à l'ouverture de la période présentée. Cette mesure n'est pas non plus destinée à projeter les résultats pour toute date ou période future. Par conséquent, le lecteur doit faire preuve de prudence dans l'interprétation de cette mesure financière et ne doit pas s'y fier indûment.

Dettes nettes

La dette nette est une mesure non conforme aux IFRS qui correspond aux facilités de crédit, y compris leur partie courante, et à la dette subordonnée de la société, diminuées de la trésorerie et des équivalents de trésorerie de la société. La direction s'en sert pour surveiller le montant de la dette à une date donnée, compte tenu de la trésorerie et des équivalents de trésorerie, et en tant qu'indicateur de la situation financière globale de la société.

Ratio dette nette/BAIIA ajusté pro forma

Le ratio dette nette/BAIIA ajusté pro forma est un ratio non conforme aux IFRS qui correspond à la dette nette, divisée par le BAIIA ajusté pro forma. La société estime que le ratio dette nette/BAIIA ajusté pro forma est une mesure importante pour analyser sa capacité à rembourser sa dette sur une base annualisée, compte tenu du BAIIA ajusté annualisé, des synergies découlant des acquisitions et des mesures durables de réduction de coûts effectuées au cours des 12 derniers mois.

RAPPROCHEMENT DES MESURES NON CONFORMES AUX IFRS

Le BAIIA ajusté, le BAIIA ajusté pro forma, le BAIIA ajusté DDM, la marge du BAIIA ajusté, le bénéfice net ajusté, le bénéfice net ajusté par action, les flux de trésorerie disponibles ajustés, les flux de trésorerie disponibles ajustés par action, la dette nette et le ratio dette nette/BAIIA ajusté pro forma constituent des mesures non conformes aux IFRS.

Les tableaux suivants présentent un rapprochement du bénéfice net avec le BAIIA ajusté, le bénéfice net ajusté, le BAIIA ajusté DDM et le BAIIA ajusté pro forma :

	3 mois		6 mois	
	30 sept. 2024	30 sept. 2023	30 sept. 2024	30 sept. 2023
(en milliers de dollars canadiens)	T2 2025	T2 2024	Cumul 2025	Cumul 2024
Bénéfice net	5 813	9 389	13 108	23 507
Charges financières, montant net	12 162	5 582	21 261	9 988
Variation de la juste valeur des placements	29	(86)	(13)	21
Impôts	2 457	3 467	5 980	9 205
Amortissement et radiation d'immobilisations corporelles	1 970	2 373	4 045	4 758
Amortissement d'actifs au titre de droits d'utilisation	1 137	1 069	2 227	2 154
Amortissement des immobilisations incorporelles	4 199	4 811	8 370	9 244
Rémunération fondée sur des actions	106	120	236	221
Charges liées aux unités d'actions attribuées en fonction de la performance et aux unités d'actions différées	1 763	590	2 599	(617)
Quote-part des résultats des placements dans des entreprises associées	1 827	1 011	3 879	1 011
Coûts d'acquisition, frais juridiques, charges de restructuration et autres charges	2 531	1 192	3 372	(1 708)
BAIIA ajusté	33 994	29 518	65 064	57 784
Marge du BAIIA ajusté	36,3 %	35,8 %	35,6 %	35,8 %
Bénéfice net	5 813	9 389	13 108	23 507
<i>Ajustements :</i>				
Variation de la juste valeur des instruments financiers dérivés	4 434	(600)	5 487	(4 235)
Amortissement des immobilisations incorporelles	4 199	4 811	8 370	9 244
Variation de la juste valeur des placements	29	(86)	(13)	21
Rémunération fondée sur des actions	106	120	236	221
Charges liées aux unités d'actions attribuées en fonction de la performance et aux unités d'actions différées	1 763	590	2 599	(617)
Coûts d'acquisition, frais juridiques, charges de restructuration et autres charges	2 531	1 192	3 372	(1 708)
Quote-part des résultats des placements dans des entreprises associées	1 827	1 011	3 879	1 011
Charge d'impôt liée à la variation de la juste valeur des placements, à la rémunération fondée sur des actions, aux charges liées aux unités d'actions attribuées en fonction de la performance et aux unités d'actions différées, à l'amortissement des immobilisations incorporelles, à la variation de la juste valeur des instruments financiers dérivés et des acquisitions, à la quote-part des résultats des placements dans des entreprises associées ainsi qu'aux coûts d'acquisition, frais juridiques, charges de restructuration et autres charges	(3 973)	(1 873)	(6 376)	(997)
Bénéfice net ajusté	16 729	14 554	30 662	26 447
Nombre moyen d'actions en circulation – dilué	69 022	69 349	69 094	69 392
Bénéfice net ajusté par action – dilué	0,24	0,21	0,44	0,38

(en milliers de dollars canadiens)	30 septembre 2024	30 septembre 2023	31 mars 2024
BAIIA ajusté DDM	133 135	118 807	125 855
Initiatives de réduction des coûts durables	1 476	3 438	2 758
BAIIA ajusté pour les mois précédents l'acquisition de The Coda Collection qui n'a pas été déjà en compte dans les résultats	449	-	-
BAIIA ajusté pro forma	135 060	122 245	128 613

Le tableau suivant présente le rapprochement des flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation avec les flux de trésorerie disponibles ajustés :

(en milliers de dollars canadiens)	3 mois		6 mois	
	30 sept. 2024 T2 2025	30 sept. 2023 T2 2024	30 sept. 2024 Cumul 2025	30 sept. 2023 Cumul 2024
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	19 183	19 101	29 933	43 361
<i>Ajouter/déduire :</i>				
Acquisition d'immobilisations corporelles	(1 886)	(2 350)	(3 372)	(3 719)
Acquisition d'immobilisations incorporelles autres que les immobilisations incorporelles développées en interne	(205)	(318)	(649)	(620)
Entrées d'immobilisations incorporelles développées en interne	(1 268)	(1 274)	(2 550)	(2 574)
Intérêts payés	(6 356)	(7 093)	(12 335)	(12 666)
Remboursement d'obligations locatives	(1 324)	(1 368)	(2 316)	(2 425)
Variation nette des éléments hors trésorerie du fonds de roulement liés à l'exploitation	9 848	8 054	22 681	14 144
Perte non réalisée (profit non réalisé) sur change	580	(1 377)	1 801	(769)
Coûts d'acquisition, frais juridiques, charges de restructuration et autres charges	2 531	1 192	3 372	(1 708)
Flux de trésorerie disponibles ajustés¹⁾	21 103	14 567	36 565	33 024

Le tableau suivant présente le calcul de la dette nette et du ratio dette nette/BAIIA ajusté pro forma :

(en milliers de dollars canadiens)	30 septembre 2024	30 septembre 2023	31 mars 2024
Facilités de crédit	350 500	374 573	338 712
Dette subordonnée	25 583	25 593	25 579
Trésorerie et équivalents de trésorerie	(8 593)	(9 704)	(9 606)
Dette nette	367 490	390 462	354 685
Ratio dette nette/BAIIA ajusté pro forma	2,72	3,19	2,76

Note :

Un ajustement non significatif a été apporté aux chiffres des flux de trésorerie disponibles ajustés du T4 2024, du T3 2024 et du T2 2024. Cet ajustement était nécessaire parce qu'un élément avait été compté en double dans le calcul initial. L'incidence sur les flux de trésorerie disponibles ajustés comptabilisés au T4 2024, de 15,3 millions de dollars (0,22 par action) à 15,6 millions de dollars (0,23 par action), au T3 2024, de 32,7 millions de dollars (0,47 par action) à 32,1 millions de dollars (0,47 par action); et au T2 2024 est de 15,6 millions de dollars (0,22 par action) à 14,6 millions de dollars (0,21 par action).

RÉSULTATS FINANCIERS DES PÉRIODES CLOSES LES 30 SEPTEMBRE 2024 ET 2023

PERFORMANCE CONSOLIDÉE

Produits

Les produits se détaillent comme suit :

(en milliers de dollars canadiens)	3 mois			6 mois		
	T2 2025	T2 2024	Variation (en %)	Cumul 2025	Cumul 2024	Variation (en %)
Produits par région						
Canada	48 942	48 429	1,1	97 956	95 710	2,3
États-Unis	32 889	21 571	52,5	60 841	40 650	49,7
Autres pays	11 754	12 493	(5,9)	23 858	25 125	(5,0)
Produits	93 585	82 493	13,4	182 655	161 485	13,1

Échelle mondiale

Les produits du deuxième trimestre de 2025 ont augmenté de 11,1 millions de dollars, ou 13,4 %, pour atteindre 93,6 millions de dollars, comparativement à 82,5 millions de dollars pour le deuxième trimestre de 2024. Cette augmentation s'explique surtout par la hausse des produits provenant des chaînes FAST et par l'augmentation des ventes de matériel et de services d'installation liées à l'affichage numérique.

Les produits du cumul 2025 ont progressé de 21,2 millions de dollars, ou 13,1 %, pour atteindre 182,7 millions de dollars, en comparaison de 161,5 millions de dollars pour le cumul 2024. Cette augmentation s'explique surtout par la hausse des produits provenant des chaînes FAST, par la hausse des ventes de matériel et de services d'installation liées à l'affichage numérique et par l'augmentation des produits publicitaires provenant des solutions médias pour commerces de détail.

Canada

Les produits générés au Canada ont augmenté de 0,5 million de dollars, ou 1,1 %, passant de 48,4 millions de dollars au deuxième trimestre de 2024 à 48,9 millions de dollars au deuxième trimestre de 2025. Cette augmentation s'explique essentiellement par la hausse des ventes de matériel et de services d'installation liées à l'affichage numérique, contrebalancée en partie par le recul des produits provenant des chaînes audio.

Pour le cumul 2025, les produits générés au Canada ont augmenté de 2,3 millions de dollars, ou 2,3 %, pour atteindre 98,0 millions de dollars, par rapport à 95,7 millions de dollars pour le cumul 2024. Cette augmentation s'explique en grande partie par la hausse des ventes de matériel et de services d'installation liées à l'affichage numérique.

États-Unis

Les produits générés aux États-Unis ont augmenté de 11,3 millions de dollars, ou 52,5 %, pour atteindre 32,9 millions de dollars au deuxième trimestre de 2025, comparativement à 21,6 millions de dollars au deuxième trimestre de 2024. Cette augmentation s'explique surtout par la hausse des produits provenant des chaînes FAST et par l'accroissement des ventes de matériel et de services d'installation liées à l'affichage numérique.

Pour le cumul 2025, les produits générés aux États-Unis ont augmenté de 20,1 millions de dollars, ou 49,7 %, pour atteindre 60,8 millions de dollars, contre 40,7 millions de dollars pour le cumul 2024. Cette augmentation s'explique surtout par la hausse des produits provenant des chaînes FAST et des produits publicitaires tirés des solutions médias pour commerces de détail, de même que par l'augmentation des ventes de matériel et de services d'installation liées à l'affichage numérique.

Autres pays

Les produits générés dans les autres pays se sont chiffrés à 11,8 millions de dollars au deuxième trimestre de 2025, en baisse de 0,7 million de dollars, ou 5,9 %, comparativement à ceux de 12,5 millions de dollars inscrits au deuxième trimestre de 2024. Pour le cumul 2025, les produits générés dans les autres pays se sont chiffrés à 23,9 millions de dollars, en baisse de 1,2 million de dollars, ou 5,0 %, comparativement à ceux de 25,1 millions de dollars inscrits pour le cumul 2024. Ces baisses s'expliquent en majeure partie par le recul des produits tirés des abonnements dans le secteur grand public et des chaînes audio.

Charges d'exploitation

Les charges d'exploitation ont augmenté de 7,8 millions de dollars, ou 14,5 %, passant de 53,7 millions de dollars au deuxième trimestre de 2024 à 61,5 millions de dollars au deuxième trimestre de 2025. Pour le cumul 2025, les charges d'exploitation ont augmenté de 17,1 millions de dollars, ou 16,6 %, passant de 103,3 millions de dollars pour le cumul 2024 à 120,4 millions de dollars. L'augmentation est essentiellement attribuable à la hausse des charges variables découlant de l'accroissement des produits.

BAIIA ajusté¹⁾

Le BAIIA ajusté s'est chiffré à 34,0 millions de dollars au deuxième trimestre de 2025, contre 29,5 millions de dollars au deuxième trimestre de 2024, soit une hausse de 4,5 millions de dollars, ou 15,2 %. La marge du BAIIA ajusté s'est établie à 36,3 %, contre 35,8 % au deuxième trimestre de 2024. Pour le cumul 2025, le BAIIA ajusté s'est chiffré à 65,1 millions de dollars, contre 57,8 millions de dollars pour le cumul 2024, soit une hausse de 7,3 millions de dollars, ou 12,6 %. La marge du BAIIA ajusté s'est établie à 35,6 %, contre 35,8 % pour le cumul 2024. L'augmentation du BAIIA ajusté est attribuable en majeure partie à la hausse des produits. La variation de la marge du BAIIA ajusté est principalement attribuable à la composition des produits.

Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles et radiations

Au deuxième trimestre de 2025, les amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles et les radiations ont diminué de 1,0 million de dollars, ou 11,5 %, pour se chiffrer à 7,3 millions de dollars, contre 8,3 millions de dollars au deuxième trimestre de 2024. Pour le cumul 2025, les amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles et les radiations ont diminué de 1,6 million de dollars, ou 9,4 %, pour se chiffrer à 14,6 millions de dollars, contre 16,2 millions de dollars pour le cumul 2024. Ces diminutions sont principalement attribuables à la baisse des immobilisations incorporelles devant être amorties par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent puisque certaines immobilisations incorporelles sont entièrement amorties.

Charges financières, montant net

Le montant net des charges financières a atteint 12,2 millions de dollars au deuxième trimestre de 2025, contre 5,6 millions de dollars au deuxième trimestre de 2024. Pour le cumul 2025, le montant net des charges financières a augmenté de 11,3 millions de dollars, ou 112,9 %, pour atteindre 21,3 millions de dollars, contre 10,0 millions de dollars pour le cumul 2024. Ces hausses sont essentiellement attribuables à la perte liée à la juste valeur des instruments financiers dérivés et à une perte de change.

Note :

- 1) Mesure non conforme aux IFRS qui n'est pas une mesure financière normalisée. Notre méthode de calcul de ces mesures financières pourrait différer de celles d'autres émetteurs et, par conséquent, notre définition de ces mesures pourrait ne pas être comparable à celle présentée par d'autres émetteurs. Voir la rubrique *Renseignements supplémentaires sur les mesures non conformes aux IFRS* à la page 7 pour un complément d'information sur chaque mesure non conforme aux IFRS. Pour un rapprochement avec les mesures financières conformes aux IFRS les plus facilement comparables, voir la rubrique *Rapprochement des mesures non conformes aux IFRS* à la page 10 et la rubrique *Rapprochement des mesures trimestrielles non conformes aux IFRS* à la page 19.

Coûts d'acquisition, frais juridiques, charges de restructuration et autres charges

(en milliers de dollars canadiens)	3 mois			6 mois		
	T2 2025	T2 2024	Variation (en %)	Cumul 2025	Cumul 2024	Variation (en %)
Coûts d'acquisition	577	–	S. O.	577	4	13 309,3
Frais juridiques	587	374	56,9	1 031	(3 341)	(130,9)
Charges de restructuration et autres charges	1 367	817	67,3	1 764	1 629	8,3
Coûts d'acquisition, frais juridiques, charges de restructuration et autres charges	2 531	1 191	112,4	3 372	(1 708)	(297,4)

Les coûts d'acquisition, frais juridiques, charges de restructuration et autres charges ont augmenté de 1,3 million de dollars au deuxième trimestre de 2025. Cette augmentation est principalement attribuable à la hausse des indemnités de départ et aux coûts d'acquisition liés à The Coda Collection.

Les coûts d'acquisition, frais juridiques, charges de restructuration et autres charges ont augmenté pour l'exercice 2025, ce qui s'explique essentiellement par un profit sur règlement non récurrent lié à un différend relatif à une marque de commerce enregistré à la période comparative.

Impôts

La charge d'impôt comptabilisée dans le résultat global s'est établie à 2,5 millions de dollars pour le deuxième trimestre de 2025, comparativement à 3,5 millions de dollars pour le deuxième trimestre de 2024. Le taux d'impôt effectif s'est établi à 29,7 % au deuxième trimestre de 2025, par rapport à 27,0 % au deuxième trimestre de 2024. La charge d'impôt comptabilisée dans le résultat global s'est établie à 6,0 millions de dollars pour le cumul 2025, comparativement à 9,2 millions de dollars pour le cumul 2024. Le taux d'impôt effectif s'est établi à 31,3 % pour le cumul 2025, par rapport à 28,1 % pour le cumul 2024. Ces variations du taux d'impôt effectif s'expliquent principalement par la variation des différences permanentes.

Bénéfice net et bénéfice net par action

Un bénéfice net de 5,8 millions de dollars (0,08 \$ par action) a été inscrit au deuxième trimestre de 2025, comparativement à 9,4 millions de dollars (0,14 \$ par action) au deuxième trimestre de 2024. La diminution découle essentiellement d'une perte liée à la juste valeur des instruments financiers dérivés et d'une perte de change, facteurs contrebalancés en partie par la hausse des résultats d'exploitation.

Un bénéfice net de 13,1 millions de dollars (0,19 \$ par action) a été inscrit pour le cumul 2025, comparativement à 23,5 millions de dollars (0,34 \$ par action) pour le cumul 2024. Cette baisse découle essentiellement d'une perte liée à la juste valeur des instruments financiers, d'un profit sur règlement non récurrent lié à un différend relatif à une marque de commerce pour la période comparative et d'une augmentation des charges liées aux unités d'actions attribuées en fonction de la performance et aux unités d'actions différées, facteurs compensés en partie par l'augmentation des résultats d'exploitation.

Bénéfice net ajusté¹⁾ et bénéfice net ajusté par action¹⁾

Le bénéfice net ajusté s'est chiffré à 16,7 millions de dollars (0,24 \$ par action) au deuxième trimestre de 2025, comparativement à 14,6 millions de dollars (0,21 \$ par action) au deuxième trimestre de 2024. Pour le cumul 2025, le bénéfice net ajusté s'est chiffré à 30,7 millions de dollars (0,44 \$ par action), comparativement à 26,4 millions de dollars (0,38 \$ par action) pour le cumul 2024. Ces deux hausses s'expliquent surtout par l'augmentation des résultats d'exploitation, contrebalancées en partie par une perte de change.

Note :

- 1) Mesure non conforme aux IFRS qui n'est pas une mesure financière normalisée. Notre méthode de calcul de ces mesures financières pourrait différer de celles d'autres émetteurs et, par conséquent, notre définition de ces mesures pourrait ne pas être comparable à celle présentée par d'autres émetteurs. Voir la rubrique *Renseignements supplémentaires sur les mesures non conformes aux IFRS* à la page 7 pour un complément d'information sur chaque mesure non conforme aux IFRS. Pour un rapprochement avec les mesures financières conformes aux IFRS les plus facilement comparables, voir la rubrique *Rapprochement des mesures non conformes aux IFRS* à la page 10 et la rubrique *Rapprochement des mesures trimestrielles non conformes aux IFRS* à la page 19.

RENDEMENT DES SECTEURS D'ACTIVITÉ

DIFFUSION ET MUSIQUE POUR ENTREPRISES

(en milliers de dollars canadiens)	3 mois			6 mois		
	T2 2025	T2 2024	Variation (en %)	Cumul 2025	Cumul 2024	Variation (en %)
Produits	60 895	49 815	22,2	117 740	97 003	21,4
Charges d'exploitation	35 922	29 898	20,1	69 816	57 128	22,2
BAIIA ajusté¹⁾	24 973	19 917	25,4	47 924	39 875	20,2
Marge du BAIIA ajusté¹⁾	41,0 %	40,0 %	2,6	40,7 %	41,1 %	(1,0)

Produits

Au deuxième trimestre de 2025, les produits du secteur Diffusion et musique pour entreprises ont augmenté de 11,1 millions de dollars, ou 22,2 %, passant de 49,8 millions de dollars au deuxième trimestre de 2024 à 60,9 millions de dollars. Cette augmentation s'explique surtout par la hausse des produits provenant des chaînes FAST et par l'augmentation des ventes de matériel et de services d'installation liées à l'affichage numérique.

Pour le cumul 2025, les produits du secteur Diffusion et musique pour entreprises ont augmenté de 20,7 millions de dollars, ou 21,4 %, passant de 97,0 millions de dollars pour le cumul 2024 à 117,7 millions de dollars. Cette augmentation s'explique surtout par la hausse des produits provenant des chaînes FAST, des produits publicitaires provenant des solutions médias pour commerces de détail et des ventes de matériel et de services d'installation liées à l'affichage numérique.

BAIIA ajusté¹⁾

Au deuxième trimestre de 2025, le BAIIA ajusté du secteur Diffusion et musique pour entreprises a augmenté de 5,1 millions de dollars, ou 25,4 %, pour s'établir à 25,0 millions de dollars, comparativement à 19,9 millions de dollars au deuxième trimestre de 2024. Pour le cumul 2025, le BAIIA ajusté du secteur Diffusion et musique pour entreprises a augmenté de 8,0 millions de dollars, ou 20,2 %, pour s'établir à 47,9 millions de dollars, comparativement à 39,9 millions de dollars pour le cumul 2024. Ces hausses s'expliquent en grande partie par la croissance des produits.

Note :

- 1) Mesure non conforme aux IFRS qui n'est pas une mesure financière normalisée. Notre méthode de calcul de ces mesures financières pourrait différer de celles d'autres émetteurs et, par conséquent, notre définition de ces mesures pourrait ne pas être comparable à celle présentée par d'autres émetteurs. Voir la rubrique *Renseignements supplémentaires sur les mesures non conformes aux IFRS* à la page 7 pour un complément d'information sur chaque mesure non conforme aux IFRS. Pour un rapprochement avec les mesures financières conformes aux IFRS les plus facilement comparables, voir la rubrique *Rapprochement des mesures non conformes aux IFRS* à la page 10 et la rubrique *Rapprochement des mesures trimestrielles non conformes aux IFRS* à la page 19.

RADIO

(en milliers de dollars canadiens)	3 mois			6 mois		
	T2 2025	T2 2024	Variation (en %)	Cumul 2025	Cumul 2024	Variation (en %)
Produits	32 690	32 678	0,0	64 915	64 482	0,7
Charges d'exploitation	21 672	21 665	0,0	43 966	43 582	0,9
BAIIA ajusté¹⁾	11 018	11 013	0,0	20 949	20 900	0,2
Marge du BAIIA ajusté¹⁾	33,7 %	33,7 %	0,0	32,3 %	32,4 %	(0,4)

Produits

Les produits du secteur Radio proviennent de la vente de temps d'antenne publicitaire, soumis aux fluctuations saisonnières de l'industrie canadienne de la radio. Par conséquent, les résultats du premier et du troisième trimestre ont tendance à être les plus élevés, et ceux du deuxième et du quatrième trimestre, les plus faibles au cours d'un exercice.

Au deuxième trimestre de 2025, les produits du secteur Radio se sont établis à 32,7 millions de dollars, ce qui est stable par rapport à ceux du deuxième trimestre de 2024. Pour le cumul 2025, les produits du secteur Radio ont augmenté de 0,4 million de dollars, ou 0,7 %, passant de 64,5 millions de dollars pour le cumul 2024 à 64,9 millions de dollars. Ces deux variations s'expliquent par une hausse des produits de publicité numérique, essentiellement neutralisée par la légère diminution des ventes de temps d'antenne au niveau national.

BAIIA ajusté¹⁾

Pour le deuxième trimestre de 2025 et le cumul 2025, le BAIIA ajusté du secteur Radio est demeuré stable, s'établissant à 11,0 millions de dollars et à 20,9 millions de dollars, respectivement, par rapport aux périodes correspondantes de l'exercice précédent. La variation négligeable du BAIIA ajusté s'explique par le léger repli de la marge brute liée à la proportion plus élevée des ventes que représentent les produits tirés du contenu numérique, contrebalancé en partie par la diminution des coûts d'exploitation.

SIÈGE SOCIAL

(en milliers de dollars canadiens)	3 mois			6 mois		
	T2 2025	T2 2024	Variation (en %)	Cumul 2025	Cumul 2024	Variation (en %)
Charges d'exploitation	3 866	2 122	82,2	6 644	2 595	156,0
<i>Ajustements :</i>						
Rémunération fondée sur des actions	(106)	(120)	(11,7)	(236)	(221)	6,8
Charges liées aux unités d'actions attribuées en fonction de la performance et aux unités d'actions différées	(1 763)	(590)	198,8	(2 599)	617	(521,2)
BAIIA ajusté¹⁾	(1 997)	(1 412)	41,4	(3 809)	(2 991)	27,4

BAIIA ajusté¹⁾

Le BAIIA ajusté du secteur Siège social reflète les charges d'exploitation du siège social, moins la rémunération fondée sur des actions et les charges liées aux unités d'actions attribuées en fonction de la performance et aux unités d'actions différées. Les deux augmentations du BAIIA ajusté négatif sont attribuables à la hausse de la rémunération comparativement aux périodes correspondantes.

Note :

- Mesure non conforme aux IFRS qui n'est pas une mesure financière normalisée. Notre méthode de calcul de ces mesures financières pourrait différer de celles d'autres émetteurs et, par conséquent, notre définition de ces mesures pourrait ne pas être comparable à celle présentée par d'autres émetteurs. Voir la rubrique *Renseignements supplémentaires sur les mesures non conformes aux IFRS* à la page 7 pour un complément d'information sur chaque mesure non conforme aux IFRS. Pour un rapprochement avec les mesures financières conformes aux IFRS les plus facilement comparables, voir la rubrique *Rapprochement des mesures non conformes aux IFRS* à la page 10 et la rubrique *Rapprochement des mesures trimestrielles non conformes aux IFRS* à la page 19.

Résultats trimestriels

Les produits ont fluctué au cours des huit derniers trimestres, passant de 89,2 millions de dollars au troisième trimestre de l'exercice 2023 à 93,6 millions de dollars au deuxième trimestre de l'exercice 2025. Ces fluctuations, qui découlent en grande partie de la nature cyclique des activités de la société, sont également tributaires de plusieurs autres facteurs. La diminution enregistrée au quatrième trimestre de 2023 est essentiellement attribuable au caractère saisonnier normal des activités. L'augmentation enregistrée au premier trimestre de 2024 s'explique principalement par l'augmentation des produits du secteur Radio, contrebalancée essentiellement par la baisse des produits publicitaires tirés du secteur solutions médias pour commerces de détail et la baisse des produits tirés du service commercial en magasin. L'augmentation enregistrée au deuxième trimestre de 2024 s'explique surtout par une hausse des produits publicitaires tirés des solutions médias pour commerces de détail. La hausse du troisième trimestre de 2024 et la baisse du quatrième trimestre de 2024 sont d'abord et avant tout attribuables au caractère saisonnier normal des activités. L'augmentation enregistrée au premier trimestre de 2025 s'explique surtout par l'augmentation des produits du secteur Radio et la hausse des ventes de matériel et de services d'installation liées à l'affichage numérique. L'augmentation enregistrée au deuxième trimestre de 2025 est essentiellement attribuable à la hausse des produits provenant des chaînes FAST et à l'augmentation des ventes de matériel et de services d'installation liées à l'affichage numérique.

Le BAIIA ajusté¹⁾ a fluctué au cours des huit derniers trimestres, passant de 34,5 millions de dollars au troisième trimestre de l'exercice 2023 à 34,0 millions de dollars au deuxième trimestre de l'exercice 2025. La diminution enregistrée au quatrième trimestre de 2023 est essentiellement attribuable au caractère saisonnier normal des activités. L'augmentation enregistrée au premier trimestre de 2024 traduit surtout la baisse des charges d'exploitation liée aux initiatives de réduction des coûts mises en œuvre. L'augmentation enregistrée au deuxième trimestre de 2024 s'explique par la hausse de la marge brute découlant de la hausse des produits. La hausse du troisième trimestre de 2024 et la baisse du quatrième trimestre de 2024 sont essentiellement attribuables au caractère saisonnier normal des activités. L'augmentation enregistrée au premier trimestre de 2025 s'explique par la hausse de la marge brute découlant de la hausse des produits. L'augmentation du deuxième trimestre de 2025 est attribuable en majeure partie à la hausse des produits.

Le montant au titre du bénéfice net (de la perte nette) a fluctué au cours des huit derniers trimestres, passant d'un bénéfice net de 12,9 millions de dollars pour le troisième trimestre de l'exercice 2023 à un bénéfice net de 5,8 millions de dollars pour le deuxième trimestre de l'exercice 2025. La diminution enregistrée au quatrième trimestre de 2023 s'explique en grande partie par la diminution des résultats d'exploitation, par la hausse des charges de restructuration et autres charges, et par l'augmentation des charges liées aux unités d'actions attribuées en fonction de la performance et aux unités d'actions différées, facteurs contrebalancés en partie par la diminution de la charge d'impôt. L'augmentation enregistrée au premier trimestre de 2024 s'explique en grande partie par un profit sur règlement non récurrent lié à un différend relatif à une marque de commerce, par la baisse des charges de restructuration et autres charges, par l'augmentation du profit non réalisé sur les instruments dérivés et par la réduction des charges liées aux unités d'actions attribuées en fonction de la performance et aux unités d'actions différées, facteurs contrebalancés en partie par l'accroissement de la charge d'impôt et du profit lié à la variation de la juste valeur de la contrepartie conditionnelle. La baisse pour le deuxième trimestre de 2024 est essentiellement attribuable à un profit sur règlement non récurrent découlant d'un différend relatif à une marque de commerce aux périodes comparatives, contrebalancé en partie par un profit non réalisé sur les instruments financiers dérivés et par la baisse de la charge d'impôt. La diminution enregistrée au troisième trimestre de 2024 découle essentiellement d'une perte non réalisée sur les instruments financiers dérivés et d'une perte de change, facteurs contrebalancés en partie par la hausse des charges d'exploitation. Au quatrième trimestre de 2024, la baisse est essentiellement attribuable à la dépréciation du goodwill au sein du secteur Radio. La hausse du premier trimestre de 2025 traduit essentiellement la dépréciation du goodwill au sein du secteur Radio pour la période précédente. La baisse du deuxième trimestre de 2025 découle essentiellement d'une perte liée à la juste valeur des instruments financiers plus élevée et d'une hausse des charges de restructuration et autres charges, facteurs compensés en partie par l'augmentation des résultats d'exploitation.

Note :

- 1) Mesure non conforme aux IFRS qui n'est pas une mesure financière normalisée. Notre méthode de calcul de ces mesures financières pourrait différer de celles d'autres émetteurs et, par conséquent, notre définition de ces mesures pourrait ne pas être comparable à celle présentée par d'autres émetteurs. Voir la rubrique *Renseignements supplémentaires sur les mesures non conformes aux IFRS* à la page 7 pour un complément d'information sur chaque mesure non conforme aux IFRS. Pour un rapprochement avec les mesures financières conformes aux IFRS les plus facilement comparables, voir la rubrique *Rapprochement des mesures non conformes aux IFRS* à la page 10 et la rubrique *Rapprochement des mesures trimestrielles non conformes aux IFRS* à la page 19.

Sommaire des résultats trimestriels consolidés

(en milliers de dollars canadiens, sauf les montants par action)	3 mois							
	30 sept. 2024	30 juin 2024	31 mars 2024	31 déc. 2023	30 sept. 2023	30 juin 2023	31 mars 2023	31 déc. 2022
	Exercice 2025	Exercice 2025	Exercice 2024	Exercice 2024	Exercice 2024	Exercice 2024	Exercice 2023	Exercice 2023
Produits par secteur								
Diffusion et musique pour entreprises	60 895	56 845	53 409	65 647	49 815	47 188	50 045	54 158
Radio	32 690	32 225	30 256	34 631	32 678	31 804	28 886	35 084
Total des produits	93 585	89 070	83 665	100 278	82 493	78 992	78 931	89 242
Produits par région								
Canada	48 942	49 014	45 581	51 002	48 429	47 281	43 667	49 471
États-Unis	32 889	27 952	26 224	37 099	21 571	19 079	21 968	26 561
Autres pays	11 754	12 104	11 860	12 177	12 493	12 632	13 296	13 210
Total des produits	93 585	89 070	83 665	100 278	82 493	78 992	78 931	89 242
BAIIA ajusté¹⁾	33 994	31 070	29 423	38 648	29 518	28 266	26 573	34 450
BAIIA ajusté DDM¹⁾	133 135	128 659	125 855	123 005	118 807	116 320	114 140	108 590
Bénéfice net	5 813	7 295	(46 318)	9 070	9 389	14 118	4 447	12 944
Bénéfice net par action – de base et dilué	0,08	0,11	(0,67)	0,13	0,14	0,20	0,06	0,19
Bénéfice net ajusté¹⁾	16 729	13 933	15 382	18 483	14 554	11 893	14 668	16 464
Bénéfice net ajusté par action – de base ¹⁾	0,24	0,20	0,22	0,27	0,21	0,17	0,21	0,24
Bénéfice net ajusté par action – dilué ¹⁾	0,24	0,20	0,22	0,27	0,21	0,17	0,21	0,24
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	19 183	10 750	44 263	30 902	19 101	24 260	27 552	24 605
Flux de trésorerie disponibles ajustés^{1), 2)}	21 103	15 462	15 624	32 146	14 567	18 457	14 642	18 158
Dividende trimestriel	0,075							

Notes :

- Mesure non conforme aux IFRS qui n'est pas une mesure financière normalisée. Notre méthode de calcul de ces mesures financières pourrait différer de celles d'autres émetteurs et, par conséquent, notre définition de ces mesures pourrait ne pas être comparable à celle présentée par d'autres émetteurs. Voir la rubrique *Renseignements supplémentaires sur les mesures non conformes aux IFRS* à la page 7 pour un complément d'information sur chaque mesure non conforme aux IFRS. Pour un rapprochement avec les mesures financières conformes aux IFRS les plus facilement comparables, voir la rubrique *Rapprochement des mesures non conformes aux IFRS* à la page 10 et la rubrique *Rapprochement des mesures trimestrielles non conformes aux IFRS* à la page 19.
- Un ajustement non significatif a été apporté aux chiffres des flux de trésorerie disponibles ajustés du T4 2024, du T3 2024, du T2 2024, du T4 2023 et du T3 2023. Cet ajustement était nécessaire parce qu'un élément avait été compté en double dans le calcul initial. L'incidence sur les flux de trésorerie disponibles ajustés comptabilisés au T4 2024, de 15,3 millions de dollars (0,22 par action) à 15,6 millions de dollars (0,23 par action), au T3 2024, de 32,7 millions de dollars (0,47 par action) à 32,1 millions de dollars (0,47 par action); au T2 2024 est de 15,6 millions de dollars (0,22 par action) à 14,6 millions de dollars (0,21 par action); au T4 2023, de 14,9 millions de dollars (0,21 par action) à 14,6 millions de dollars (0,21 par action); et au T3 2023, de 18,1 millions de dollars (0,27 par action) à 18,2 millions de dollars (0,27 par action).

Rapprochement des mesures trimestrielles non conformes aux IFRS

Le BAIIA ajusté, le BAIIA ajusté pro forma, le BAIIA ajusté DDM, la marge du BAIIA ajusté, le bénéfice net ajusté, le bénéfice net ajusté par action, les flux de trésorerie disponibles ajustés, les flux de trésorerie disponibles ajustés par action, la dette nette et le ratio dette nette/BAIIA ajusté pro forma constituent des mesures non conformes aux IFRS que la société utilise pour évaluer sa performance financière. Voir la rubrique *Renseignements supplémentaires sur les mesures non conformes aux IFRS* à la page 7.

Les tableaux suivants présentent un rapprochement du bénéfice net avec le BAIIA ajusté, le bénéfice net ajusté, le BAIIA ajusté DDM et le BAIIA ajusté pro forma :

(en milliers de dollars canadiens)	3 mois							
	30 sept. 2024	30 juin 2024	31 mars 2024	31 déc. 2023	30 sept. 2023	30 juin 2023	31 mars 2023	31 déc. 2022
	Exercice 2025	Exercice 2025	Exercice 2024	Exercice 2024	Exercice 2024	Exercice 2024	Exercice 2023	Exercice 2023
Bénéfice net (perte nette)	5 813	7 295	(46 318)	9 070	9 389	14 118	4 447	12 944
Dépréciation du goodwill	–	–	56 119	–	–	–	–	–
Charges financières (produits financiers), montant net	12 162	9 099	3 736	15 159	5 582	4 406	3 749	7 205
Variation de la juste valeur des placements	29	(42)	(106)	103	(86)	107	11	68
Impôts	2 457	3 523	3 639	3 186	3 467	5 738	753	5 037
Amortissement et radiation d'immobilisations corporelles	1 970	2 075	1 183	2 401	2 373	2 385	2 406	1 784
Amortissement d'actifs au titre de droits d'utilisation	1 137	1 090	1 192	1 074	1 069	1 085	1 225	1 092
Amortissement des immobilisations incorporelles	4 199	4 171	4 124	4 003	4 811	4 433	4 547	4 596
Rémunération fondée sur des actions	106	130	93	121	120	101	157	153
Charges liées (produits liés) aux unités d'actions attribuées en fonction de la performance et aux unités d'actions différées	1 763	836	4 711	2 747	590	(1 207)	2 068	(238)
Quote-part des résultats des placements dans des entreprises associées	1 827	2 052	(354)	509	1 011	–	267	(73)
Coûts d'acquisition, frais juridiques, charges de restructuration et autres charges	2 531	841	1 404	275	1 191	(2 900)	6 943	1 882
BAIIA ajusté	33 994	31 070	29 423	38 648	29 518	28 266	26 573	34 450
Marge du BAIIA ajusté	36,3 %	34,9 %	35,2 %	38,5 %	35,8 %	35,8 %	33,7 %	38,6 %
Bénéfice net	5 813	7 295	(46 318)	9 070	9 389	14 118	4 447	12 944
<i>Ajustements :</i>								
Dépréciation du goodwill	–	–	56 119	–	–	–	–	–
Perte non réalisée (profit non réalisé) sur les instruments financiers dérivés	4 434	1 053	(2 252)	5 056	(600)	(3 635)	(70)	(1 642)
Amortissement des immobilisations incorporelles	4 199	4 171	4 124	4 003	4 811	4 433	4 547	4 596
Variation de la juste valeur des placements	29	(42)	(106)	103	(86)	107	11	68
Rémunération fondée sur des actions	106	130	93	121	120	101	157	153
Charges liées aux unités d'actions attribuées en fonction de la performance et aux unités d'actions différées	1 763	836	4 711	2 747	590	(1 207)	2 068	(238)
Coûts d'acquisition, frais juridiques, charges de restructuration et autres charges	2 531	841	1 404	275	1 191	(2 900)	6 943	1 882
Quote-part des résultats des placements dans des entreprises associées	1 827	2 052	(354)	509	1 011	–	267	(73)
Charge d'impôt liée à la variation de la juste valeur des placements, à la rémunération fondée sur des actions, aux charges liées aux unités d'actions attribuées en fonction de la performance et aux unités d'actions différées, à l'amortissement des immobilisations incorporelles, à la variation de la juste valeur des instruments financiers dérivés et des acquisitions, à la quote-part des résultats des placements dans des entreprises associées ainsi qu'aux coûts d'acquisition, frais juridiques, charges de restructuration et autres charges	(3 973)	(2 403)	(2 039)	(3 401)	(1 873)	876	(3 702)	(1 226)
Bénéfice net ajusté	16 729	13 933	15 382	18 483	14 554	11 893	14 668	16 464
Nombre moyen d'actions en circulation – dilué	69 022	69 209	68 811	69 068	69 349	69 433	69 459	69 678
Bénéfice net ajusté par action – dilué	0,24	0,20	0,22	0,27	0,21	0,17	0,21	0,24

(en milliers de dollars canadiens)	3 mois							
	30 sept. 2024	30 juin 2024	31 mars 2024	31 déc. 2023	30 sept. 2023	30 juin 2023	31 mars 2023	31 déc. 2022
	Exercice 2025	Exercice 2025	Exercice 2024	Exercice 2024	Exercice 2024	Exercice 2024	Exercice 2023	Exercice 2023
BAIIA ajusté DDM	133 135	128 659	125 855	123 005	118 807	116 320	114 140	108 590
Initiatives de réduction des coûts durables	1 476	2 309	2 758	4 459	3 438	1 880	2 325	5 074
BAIIA ajusté pour les mois précédents l'acquisition de The Coda Collection qui n'a pas été déjà en compte dans les résultats	449	–	–	–	–	–	–	–
BAIIA ajusté pro forma	135 060	130 968	128 613	127 464	122 245	118 200	116 465	113 664

Le tableau suivant présente le rapprochement des flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation avec les flux de trésorerie disponibles ajustés :

(en milliers de dollars canadiens)	3 mois							
	30 sept. 2024	30 juin 2024	31 mars 2024	31 déc. 2023	30 sept. 2023	30 juin 2023	31 mars 2023	31 déc. 2022
	Exercice 2025	Exercice 2025	Exercice 2024	Exercice 2024	Exercice 2024	Exercice 2024	Exercice 2023	Exercice 2023
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	19 183	10 750	44 263	30 902	19 101	24 260	27 552	24 605
Acquisition d'immobilisations corporelles	(1 886)	(1 486)	(2 351)	(1 742)	(2 350)	(1 369)	(2 987)	(1 997)
Acquisition d'immobilisations incorporelles autres que les immobilisations incorporelles développées en interne	(205)	(444)	(355)	(256)	(318)	(302)	(383)	(532)
Entrées d'immobilisations incorporelles développées en interne	(1 268)	(1 282)	(1 148)	(1 279)	(1 274)	(1 300)	(1 236)	(1 978)
Intérêts payés	(6 356)	(5 979)	(6 641)	(6 620)	(7 093)	(5 573)	(6 842)	(6 882)
Remboursement d'obligations locatives	(1 324)	(992)	(929)	(997)	(1 368)	(1 057)	(1 122)	(974)
Variation nette des éléments hors trésorerie du fonds de roulement liés à l'exploitation	9 848	12 833	(17 661)	9 500	8 054	6 090	(7 077)	3 376
Perte non réalisée (profit non réalisé) sur change	580	1 221	(958)	2 363	(1 377)	608	(206)	658
Coûts d'acquisition, frais juridiques, charges de restructuration et autres charges	2 531	841	1 404	275	1 192	(2 900)	6 943	1 882
Flux de trésorerie disponibles ajustés¹⁾	21 103	15 462	15 624	32 146	14 567	18 457	14 642	18 158
Nombre moyen d'actions en circulation – dilué	69 022	69 209	68 811	69 068	69 349	69 433	69 459	69 678
Flux de trésorerie disponibles ajustés par action – dilués¹⁾	0,31	0,22	0,23	0,47	0,21	0,27	0,21	0,26

Le tableau suivant présente le calcul de la dette nette et du ratio dette nette/BAIIA ajusté pro forma :

(en milliers de dollars canadiens)	3 mois							
	30 sept. 2024	30 juin 2024	31 mars 2024	31 déc. 2023	30 sept. 2023	30 juin 2023	31 mars 2023	31 déc. 2022
	Exercice 2025	Exercice 2025	Exercice 2024	Exercice 2024	Exercice 2024	Exercice 2024	Exercice 2023	Exercice 2023
Facilités de crédit	350 500	345 854	338 712	362 902	374 573	374 114	360 990	366 168
Dette subordonnée	25 583	25 581	25 579	25 577	25 593	25 568	25 543	25 517
Trésorerie et équivalents de trésorerie	(8 593)	(9 184)	(9 606)	(6 991)	(9 704)	(11 682)	(15 453)	(12 303)
Dette nette	367 490	362 251	354 685	381 488	390 462	388 000	371 080	379 382
Ratio dette nette/BAIIA ajusté pro forma	2,72	2,77	2,76	2,99	3,19	3,28	3,19	3,34

Note :

- Un ajustement non significatif a été apporté aux chiffres des flux de trésorerie disponibles ajustés du T4 2024, du T3 2024, du T2 2024, du T4 2023 et du T3 2023. Cet ajustement était nécessaire parce qu'un élément avait été compté en double dans le calcul initial. L'incidence sur les flux de trésorerie disponibles ajustés comptabilisés au T4 2024, de 15,3 millions de dollars (0,22 par action) à 15,6 millions de dollars (0,23 par action), au T3 2024, de 32,7 millions de dollars (0,47 par action) à 32,1 millions de dollars (0,47 par action); au T2 2024 est de 15,6 millions de dollars (0,22 par action) à 14,6 millions de dollars (0,21 par action); au T4 2023, de 14,9 millions de dollars (0,21 par action) à 14,6 millions de dollars (0,21 par action); et au T3 2023, de 18,1 millions de dollars (0,27 par action) à 18,2 millions de dollars (0,27 par action).

SITUATION DE TRÉSORERIE ET RESSOURCES EN CAPITAL POUR LES PÉRIODES CLOSES LES 30 SEPTEMBRE 2024 ET 2023

(en milliers de dollars canadiens)	3 mois		6 mois	
	T2 2025	T2 2024	Cumul 2025	Cumul 2024
Activités d'exploitation	19 183	19 101	29 933	43 361
Activités de financement	(14 426)	(16 654)	(22 004)	(41 127)
Activités d'investissement	(5 390)	(4 376)	(9 005)	(7 882)
Incidence des écarts de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie	32	(49)	53	(101)
Variation nette de la trésorerie	(601)	(1 978)	(1 023)	(5 749)
Trésorerie – à l'ouverture de la période	9 184	11 682	9 606	15 453
Trésorerie – à la clôture de la période	8 583	9 704	8 583	9 704
Flux de trésorerie disponibles ajustés^{1), 2)}	21 103	14 567	36 565	33 024

Activités d'exploitation

Les entrées de trésorerie liées aux activités d'exploitation se sont établies à 19,2 millions de dollars au deuxième trimestre de 2025, par rapport à 19,1 millions de dollars au deuxième trimestre de 2024. La hausse s'explique en majeure partie par l'augmentation des résultats d'exploitation, contrebalancée en grande partie par la perte de change et par l'incidence positive du change, facteurs contrebalancés en partie par la hausse de la variation négative des éléments hors trésorerie liés à l'exploitation.

Pour le cumul 2025, les entrées de trésorerie liées aux activités d'exploitation ont totalisé 29,9 millions de dollars, par rapport à 43,4 millions de dollars pour le cumul 2024. Cette baisse découle essentiellement de l'augmentation de la variation négative des éléments hors trésorerie liés à l'exploitation, d'un profit sur règlement non récurrent lié à un différend relatif à une marque de commerce pour la période comparative et de la hausse de l'impôt sur le résultat payé, facteurs compensés en partie par l'augmentation des résultats d'exploitation.

Activités de financement

Les sorties nettes de trésorerie liées aux activités de financement se sont chiffrées à 14,4 millions de dollars au deuxième trimestre de 2025, comparativement à 16,7 millions de dollars au deuxième trimestre de 2024. Cette baisse s'explique surtout par l'augmentation des prélèvements sur la facilité de crédit, compensée en partie par le nombre plus élevé d'actions rachetées.

Pour le cumul 2025, les sorties nettes de trésorerie liées aux activités de financement se sont chiffrées à 22,0 millions de dollars, comparativement à 41,1 millions de dollars pour le cumul 2024. La diminution découle surtout du remboursement au titre de la contrepartie conditionnelle liée à l'acquisition d'InStore Audio Network pour la période comparative, contrebalancé en partie par un nombre plus élevé d'actions rachetées.

Activités d'investissement

Les sorties nettes de trésorerie liées aux activités d'investissement se sont établies à 5,4 millions de dollars au deuxième trimestre de 2025, comparativement à 4,4 millions de dollars au deuxième trimestre de 2024. Pour le cumul 2025, les sorties nettes de trésorerie liées aux activités d'investissement se sont établies à 9,0 millions de dollars, comparativement à 7,9 millions de dollars pour le cumul 2024. Ces augmentations sont principalement attribuables à l'acquisition de The Coda Collection.

Note :

- Mesure non conforme aux IFRS qui n'est pas une mesure financière normalisée. Notre méthode de calcul de ces mesures financières pourrait différer de celles d'autres émetteurs et, par conséquent, notre définition de ces mesures pourrait ne pas être comparable à celle présentée par d'autres émetteurs. Voir la rubrique *Renseignements supplémentaires sur les mesures non conformes aux IFRS* à la page 7 pour un complément d'information sur chaque mesure non conforme aux IFRS. Pour un rapprochement avec les mesures financières conformes aux IFRS les plus facilement comparables, voir la rubrique *Rapprochement des mesures non conformes aux IFRS* à la page 10 et la rubrique *Rapprochement des mesures trimestrielles non conformes aux IFRS* à la page 19.
- Un ajustement non significatif a été apporté aux chiffres des flux de trésorerie disponibles ajustés du T4 2024, du T3 2024 et du T2 2024. Cet ajustement était nécessaire parce qu'un élément avait été compté en double dans le calcul initial. L'incidence sur les flux de trésorerie disponibles ajustés comptabilisés au T4 2024, de 15,3 millions de dollars (0,22 par action) à 15,6 millions de dollars (0,23 par action), au T3 2024, de 32,7 millions de dollars (0,47 par action) à 32,1 millions de dollars (0,47 par action); au T2 2024 est de 15,6 millions de dollars (0,22 par action) à 14,6 millions de dollars (0,21 par action).

Flux de trésorerie disponibles ajustés¹⁾

Les flux de trésorerie disponibles ajustés dégagés au deuxième trimestre de 2025 se sont élevés à 21,1 millions de dollars, comparativement à 14,6 millions de dollars au deuxième trimestre de 2024. Cette augmentation se rapporte à la progression des résultats d'exploitation.

Pour le cumul 2025, les flux de trésorerie disponibles ajustés se sont élevés à 36,6 millions de dollars, comparativement à 33,0 millions de dollars pour le cumul 2024. La hausse s'explique en majeure partie par l'augmentation des résultats d'exploitation, contrebalancée en partie par la hausse de l'impôt sur le résultat payé.

SITUATION FINANCIÈRE CONSOLIDÉE ET RESSOURCES EN CAPITAL

Le tableau qui suit montre les principales variations de la situation financière consolidée de la société pour le semestre clos le 30 septembre 2024 :

(en milliers de dollars canadiens)	30 sept. 2024	31 mars 2024	Variations	Principaux facteurs
Créances clients et autres débiteurs	84 380	72 002	12 378 ▲	Calendrier des paiements par les clients
Immobilisations incorporelles	55 405	58 052	(2 647) ▼	Amortissement des immobilisations incorporelles
Goodwill	306 586	304 604	1 982 ▲	Écarts de change et acquisition de The Coda Collection
Créditeurs et charges à payer	71 504	75 177	(3 673) ▼	Calendrier des paiements aux fournisseurs
Autres passifs	20 334	17 810	2 524 ▲	Augmentation du passif lié aux instruments financiers dérivés, contrebalancé en partie par le paiement au titre des avantages tangibles exigés par le CRTC
Facilités de crédit	350 500	338 712	11 788 ▲	Se reporter au graphique à la page suivante
Dette subordonnée	25 583	25 579	4 ▲	Amortissement des frais de financement différés

Note :

- 1) Mesure non conforme aux IFRS qui n'est pas une mesure financière normalisée. Notre méthode de calcul de ces mesures financières pourrait différer de celles d'autres émetteurs et, par conséquent, notre définition de ces mesures pourrait ne pas être comparable à celle présentée par d'autres émetteurs. Voir la rubrique Renseignements supplémentaires sur les mesures non conformes aux IFRS à la page 7 pour un complément d'information sur chaque mesure non conforme aux IFRS. Pour un rapprochement avec les mesures financières conformes aux IFRS les plus facilement comparables, voir la rubrique Rapprochement des mesures non conformes aux IFRS à la page 10 et la rubrique Rapprochement des mesures trimestrielles non conformes aux IFRS à la page 19.

Ressources en capital

Nos principales ressources en capital sont nos entrées nettes de trésorerie liées aux activités d'exploitation et les prélèvements aux termes de notre facilité renouvelable. Notre trésorerie est essentiellement affectée au remboursement de notre dette, au financement de nos acquisitions et de nos dépenses d'investissement, au paiement de dividendes, au rachat d'actions et au fonds de roulement. La société est d'avis que les entrées de trésorerie liées aux activités d'exploitation et les prélèvements aux termes de nos facilités de crédit actuelles suffiront pour satisfaire à nos besoins en liquidités pour un avenir prévisible.

Les facilités de crédit sont composées d'une facilité de crédit renouvelable de 375,0 millions de dollars et d'un emprunt à terme restant de 45,0 millions de dollars, tous deux arrivant à échéance en octobre 2027.

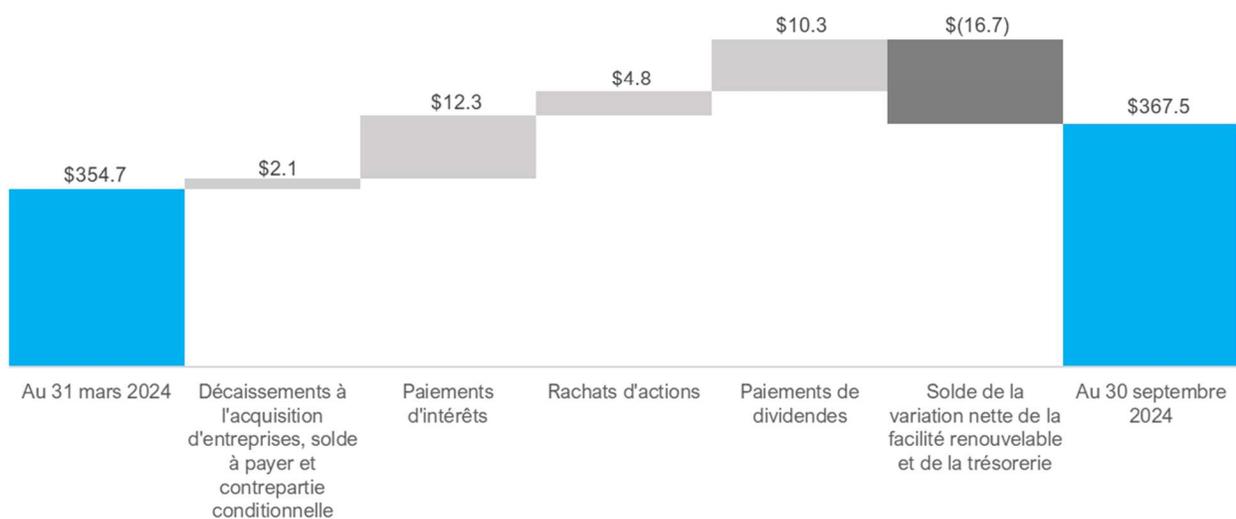
La société doit effectuer des remboursements de capital trimestriels consécutifs correspondant à 2,50 % de l'emprunt à terme initialement prélevé. Le solde restant sera exigible à la date d'échéance, soit le 15 octobre 2027.

Les facilités de crédit portent intérêt a) au taux préférentiel de la banque (6,45 % et 7,20 % aux 30 septembre 2024 et 2023, respectivement) majoré de la marge applicable fondée sur une clause financière restrictive, ou au taux de base des États-Unis si les emprunts sont libellés en dollars américains (9,00 % et 9,25 % aux 30 septembre 2024 et 2023, respectivement) majoré de la marge applicable fondée sur une clause financière restrictive, ou b) au taux CORRA (4,62 % et 5,73 % aux 30 septembre 2024 et 2023, respectivement) majoré de la marge applicable fondée sur une clause financière restrictive, ou c) au taux SOFR (5,35 % et 5,43 % aux 30 septembre 2024 et 2023, respectivement) majoré de la marge applicable fondée sur une clause financière restrictive, ou d) au taux EURIBOR (3,59 % et 3,63 % aux 30 septembre 2024 et 2023, respectivement), au gré de la société. De plus, la société doit payer des commissions d'attente fondées sur une clause financière restrictive, sur la tranche inutilisée des facilités de crédit (0,37 % au 30 septembre 2024 et 0,40 % au 30 septembre 2023).

Au 30 septembre 2024, la société disposait de 8,6 millions de dollars en trésorerie et en équivalents de trésorerie, d'une dette subordonnée de 25,6 millions de dollars ainsi que de facilités de crédit de 350,5 millions de dollars, dont une tranche d'environ 68,0 millions de dollars était disponible.

Le tableau qui suit résume l'incidence sur la dette nette qui s'est produite au cours du semestre clos le 30 septembre 2024.

Variation de la dette nette⁽¹⁾⁽²⁾



Notes :

- 1) En millions de dollars canadiens.
- 2) Mesure non conforme aux IFRS qui n'est pas une mesure financière normalisée. Notre méthode de calcul de ces mesures financières pourrait différer de celles d'autres émetteurs et, par conséquent, notre définition de ces mesures pourrait ne pas être comparable à celle présentée par d'autres émetteurs. Voir la rubrique *Renseignements supplémentaires sur les mesures non conformes aux IFRS* à la page 7 pour un complément d'information sur chaque mesure non conforme aux IFRS. Pour un rapprochement avec les mesures financières conformes aux IFRS les plus facilement comparables, voir la rubrique *Rapprochement des mesures non conformes aux IFRS* à la page 10 et la rubrique *Rapprochement des mesures trimestrielles non conformes aux IFRS* à la page 19.

Procédures judiciaires contre la SOCAN et Ré:Sonne

En mai 2017, la société et ses clients – entreprises de distribution de radiodiffusion canadiennes (ensemble, les « opposants ») – ont présenté une défense devant la Commission du droit d’auteur du Canada afin d’obtenir une réduction des tarifs et des conditions prescrits au titre des tarifs des services sonores payants pour la période de 2007 à 2016. La SOCAN et Ré:Sonne (ensemble, les « sociétés de gestion collective ») se sont prononcées contre cette défense. Le 28 mai 2021, la Commission du droit d’auteur du Canada a rendu un jugement final sur les tarifs des services sonores payants. Ce jugement et les tarifs certifiés étaient conformes aux attentes des opposants. En guise de règlement, la société a recouvré de la SOCAN la totalité du remboursement prévu. La société continue de travailler en collaboration avec les autres opposants en vue de percevoir de Ré:Sonne le remboursement dû aux opposants aux termes du jugement de la Commission du droit d’auteur.

Obligations contractuelles

La société est liée par des obligations contractuelles assorties d’échéances variées, principalement les contrats de location de bureaux, les obligations financières aux termes de sa convention de crédit, les licences de diffusion et les engagements liés aux redevances de droits d’auteur. Il n’y a eu aucun changement significatif à ces obligations depuis le 31 mars 2024.

Transactions avec des parties liées

Les principaux dirigeants de la société sont le chef de la direction, le chef de la direction financière et certains autres membres importants de son personnel. Il n’y a eu aucun changement significatif à la nature ou à l’importance de ces transactions avec des parties liées depuis le 31 mars 2024.

Arrangements hors bilan

La société n’a par conséquent aucun arrangement hors bilan, autre que des contrats de location simple assortis de durées d’au plus 12 mois et des contrats de location de faible valeur ou qui ne sont pas visés par l’IFRS 16, qui ont ou sont raisonnablement susceptibles d’avoir une incidence importante actuelle ou future sur sa situation financière consolidée, sa performance financière, sa trésorerie, ses dépenses d’investissement ou ses ressources en capital.

Information sur les actions en circulation

Les actions émises et en circulation et les options sur actions en circulation se détaillent comme suit :

	31 octobre 2024	30 septembre 2024
<i>Actions émises et en circulation</i>		
Actions à droit de vote subalterne	52 861 511	52 995 016
Actions à droit de vote subalterne détenues en fiducie par l’intermédiaire du régime d’achat d’actions à l’intention des employés	(23 798)	(18 780)
Actions à droit de vote subalterne variable	2 332 016	2 333 613
Actions à droit de vote multiple	12 941 498	12 941 498
	68 111 227	68 251 347
<i>Options sur actions en circulation</i>		
Options sur actions	3 516 624	3 516 624

La société maintient un régime d’options sur actions pour attirer et maintenir en poste des employés, des administrateurs, des dirigeants et des consultants. Ce régime prévoit l’attribution d’options sur actions à droit de vote subalterne. En vertu du régime, 10 % de la totalité des actions à droit de vote multiple, des actions à droit de vote subalterne et des actions à droit de vote subalterne variable émises et en circulation sur une base non diluée sont réservées aux fins d’émission. Au cours du premier semestre de l’exercice 2025, 146 627 options ont été exercées et aucune option n’a été annulée ni attribuée à des employés admissibles.

Facteurs de risques financiers

La société est exposée à un certain nombre de risques financiers, soit le risque de crédit, le risque de liquidité et le risque de marché (notamment le risque de change et le risque de taux d’intérêt). Les états financiers consolidés intermédiaires et le rapport de gestion ne comprennent pas toute l’information sur la gestion des risques financiers exigée pour des états financiers annuels et doivent donc être lus en parallèle avec les états financiers annuels au 31 mars 2024. La société n’est au fait d’aucun changement important ayant pu toucher les facteurs de risque depuis cette date.

Facteurs de risque

Pour obtenir une analyse détaillée des facteurs de risque de la société, il y a lieu de se reporter à la rubrique *Facteurs de risque* de la notice annuelle de la société datée du 4 juin 2024. La société n'est au fait d'aucun changement important ayant pu toucher les facteurs de risque depuis cette date.

Modifications comptables futures

Pour obtenir de l'information sur les modifications comptables futures, il y a lieu de se reporter aux états financiers consolidés intermédiaires non audités.

Évaluation des contrôles et procédures de communication de l'information

Le contrôle interne à l'égard de l'information financière (« CIIF ») est un processus conçu pour fournir l'assurance raisonnable, mais non absolue, que l'information financière est fiable et que les états financiers ont été établis, aux fins de publication de l'information financière, conformément aux IFRS. Le chef de la direction et le chef de la direction financière, conjointement avec la direction, sont responsables d'établir et de maintenir des « contrôles et procédures de communication de l'information » (CPCI) et un CIIF adéquats aux termes du Règlement 52-109. Le cadre de contrôle interne de la société suit les critères énoncés dans la version de mai 2013 du document Internal Control – Integrated Framework publié par le Committee of Sponsoring Organizations de la Treadway Commission (le « cadre COSO 2013 »).

Les CPCI ont été conçus pour fournir l'assurance raisonnable que l'information importante concernant la société est portée à la connaissance du chef de la direction et du chef de la direction financière, et que l'information que la société est tenue de présenter dans ses déclarations annuelles, ses déclarations intermédiaires et les autres rapports qu'elle dépose ou soumet conformément à la législation sur les valeurs mobilières est enregistrée, traitée, condensée et présentée dans les délais prescrits par la loi.

Une évaluation a été menée en date du 30 septembre 2024 sous la supervision du chef de la direction et du chef de la direction financière en ce qui a trait à la conception et à l'efficacité des CPCI de la société. Selon cette évaluation, le chef de la direction et le chef de la direction financière ont conclu que les CPCI de la société étaient conçus adéquatement et fonctionnaient efficacement au 30 septembre 2024.

Une évaluation a été menée en date du 30 septembre 2024 sous la supervision du chef de la direction et du chef de la direction financière en ce qui a trait à l'efficacité du CIIF en vertu du cadre COSO 2013. Selon cette évaluation, ils ont conclu que le CIIF de la société était efficace au 30 septembre 2024.

Il n'y a eu aucun changement au cours de la période ayant eu ou susceptible d'avoir des conséquences importantes sur le CIIF de la société n'est survenu.

En effet, la société s'est prévalu de la disposition 3.3 1) b) du Règlement 52-109, qui l'autorise à exclure cette acquisition du périmètre de l'évaluation de la conception et de l'efficacité de son CIIF, et ce, pendant un maximum de 365 jours suivant la date de l'acquisition.

Événements postérieurs à la clôture

Dividende

Le 5 novembre 2024, la société a déclaré un dividende de 0,075 \$ par action à droit de vote subalterne, par action à droit de vote subalterne variable et par action à droit de vote multiple. Ce dividende sera payable le 13 décembre 2024 ou vers cette date aux actionnaires inscrits le 29 novembre 2024.

Renseignements supplémentaires

Il est possible d'obtenir d'autres renseignements au sujet de la société sur son site Web www.stingray.com et sur le site de SEDAR au www.sedar.com.

États consolidés du résultat global

Trimestres et semestres clos les 30 septembre 2024 et 2023

(en milliers de dollars canadiens, sauf les montants par action) (non audité)	Note	3 mois		6 mois	
		30 septembre 2024	30 septembre 2023	30 septembre 2024	30 septembre 2023
Produits	5	93 585 \$	82 493 \$	182 655 \$	161 485 \$
Charges d'exploitation		61 460	53 685	120 426	103 305
Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles et radiations		7 306	8 253	14 642	16 156
Charges financières (produits financiers), montant net	6	12 162	5 582	21 261	9 988
Variation de la juste valeur des placements		29	(86)	(13)	21
Quote-part des résultats des placements dans des entreprises associées		1 827	1 011	3 879	1 011
Coûts d'acquisition, frais juridiques, charges de restructuration et autres charges	7	2 531	1 192	3 372	(1 708)
Bénéfice avant impôts		8 270	12 856	19 088	32 712
Charge d'impôt		2 457	3 467	5 980	9 205
Bénéfice net		5 813 \$	9 389 \$	13 108 \$	23 507 \$
Bénéfice net par action – de base et dilué		0,08 \$	0,14 \$	0,19 \$	0,34 \$
Nombre moyen pondéré d'actions – de base		68 399 173	69 276 233	68 508 316	69 298 775
Nombre moyen pondéré d'actions – dilué		69 021 923	69 348 732	69 093 700	69 391 740
Résultat global					
Bénéfice net		5 813 \$	9 389 \$	13 108 \$	23 507 \$
Autres éléments du résultat global					
<i>Éléments pouvant être reclassés en résultat net</i>					
Écarts de change à la conversion des comptes des établissements à l'étranger		1 286	(539)	2 082	(3 510)
Total des autres éléments du résultat global		1 286	(539)	2 082	(3 510)
Résultat global total		7 099 \$	8 850 \$	15 190 \$	19 997 \$

Le bénéfice net est entièrement attribuable aux actionnaires.

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers consolidés intermédiaires.

États consolidés de la situation financière

30 septembre 2024 et 31 mars 2024

(en milliers de dollars canadiens) Note 30 septembre 31 mars
(non audité) 2024 2024

Actifs

Actifs courants

Trésorerie et équivalents de trésorerie		8 583 \$	9 606 \$
Créances clients et autres débiteurs		84 380	72 002
Impôts à recevoir		1 162	785
Stocks		6 142	4 324
Charges payées d'avance et acomptes		16 140	17 374
		116 407	104 091

Actifs non courants

Immobilisations corporelles	8	35 976	37 408
Actifs au titre de droits d'utilisation à l'égard des contrats de location	8	18 913	19 934
Immobilisations incorporelles, exclusion faite des licences de diffusion	8	55 405	58 052
Licences de diffusion	8	273 017	272 996
Goodwill	8	306 586	304 604
Placements		6 381	9 658
Autres actifs non courants		3 422	3 170
Actifs d'impôt différé		2 427	1 653

Total des actifs 818 534 \$ 811 566 \$

Passifs et capitaux propres

Passifs courants

Facilités de crédit	9	7 500 \$	7 500 \$
Créditeurs et charges à payer		71 504	75 177
Dividende à verser		—	5 157
Produits différés		7 038	9 693
Obligations locatives courantes	10	4 232	4 200
Autres passifs courants	11	5 218	5 250
Impôts à payer		6 972	8 040

102 464 115 017

Passifs non courants

Facilités de crédit	9	343 000	331 212
Dettes subordonnées		25 583	25 579
Produits différés		184	184
Obligations locatives	10	17 058	18 206
Autres passifs	11	15 116	12 560
Passifs d'impôt différé		60 511	60 225

Total des passifs 563 916 562 983

Capitaux propres

Capital social	12	292 002	294 782
Surplus d'apport		6 526	6 393
Déficit		(49 324)	(55 924)
Cumul des autres éléments du résultat global		5 414	3 332

Total des capitaux propres 254 618 248 583

Événement postérieur à la clôture (note 15)

Total du passif et des capitaux propres 818 534 \$ 811 566 \$

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers consolidés intermédiaires.

Approuvé par le conseil d'administration,

(signé) Eric Boyko, administrateur

(signé) Karinne Bouchard, administratrice

États consolidés des variations des capitaux propres

Semestres clos les 30 septembre 2024 et 2023

(en milliers de dollars canadiens, sauf les nombres d'actions) (non audité)	Capital social		Cumul des autres éléments du résultat global				Total des capitaux propres
	Nombre d'actions	Montant	Surplus d'apport	Déficit	Compte des écarts de conversion cumulés	Régimes à prestations définies	
Solde au 31 mars 2023	69 319 798	297 903 \$	6 158 \$	(21 734) \$	1 706 \$	2 236 \$	286 269 \$
Dividendes	—	—	—	(5 194)	—	—	(5 194)
Rachat et annulation d'actions	(127 500)	(724)	—	79	—	—	(645)
Rémunération fondée sur des actions	—	—	128	—	—	—	128
Régime d'achat d'actions à l'intention des employés	(28 563)	(143)	143	—	—	—	—
Bénéfice net	—	—	—	23 507	—	—	23 507
Autres éléments du résultat global	—	—	—	—	(3 510)	—	(3 510)
Solde au 30 septembre 2023	69 163 735	297 036 \$	6 429 \$	(3 342) \$	(1 804) \$	2 236 \$	300 555 \$
Solde au 31 mars 2024	68 757 564	294 782 \$	6 393 \$	(55 924) \$	870 \$	2 462 \$	248 583 \$
Émission d'actions à l'exercice d'options (note 12)	146 627	784	(105)	—	—	—	679
Dividendes	—	—	—	(5 111)	—	—	(5 111)
Rachat et annulation d'actions (note 12)	(640 600)	(3 449)	—	(1 397)	—	—	(4 846)
Rémunération fondée sur des actions	—	—	123	—	—	—	123
Régime d'achat d'actions à l'intention des employés (note 12)	(12 244)	(115)	115	—	—	—	—
Bénéfice net	—	—	—	13 108	—	—	13 108
Autres éléments du résultat global	—	—	—	—	2 082	—	2 082
Solde au 30 septembre 2024	68 251 347	292 002 \$	6 526 \$	(49 324) \$	2 952 \$	2 462 \$	254 618 \$

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers consolidés intermédiaires.

Tableaux consolidés des flux de trésorerie

Trimestres et semestres clos les 30 septembre 2024 et 2023

(en milliers de dollars canadiens) (non audité)		3 mois		6 mois	
	Note	30 septembre 2024	30 septembre 2023	30 septembre 2024	30 septembre 2023
Activités d'exploitation					
Bénéfice net		5 813 \$	9 389 \$	13 108 \$	23 507 \$
Ajustements visant ce qui suit :					
Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles et radiations		7 254	8 253	14 590	16 156
Profit sur la sortie de contrats de location		52	33	52	33
Rémunération fondée sur des actions et charges liées aux UAP et UAD		1 869	710	2 835	(396)
Charges d'intérêts et commissions d'attente	6	6 088	6 814	11 988	13 440
Variation de la juste valeur des instruments financiers dérivés	6	4 434	(600)	5 635	(4 235)
Variation de la juste valeur des placements		29	(86)	(13)	21
Quote-part des résultats des coentreprises		(17)	311	(15)	300
Quote-part des résultats des placements dans des entreprises associées		1 827	745	3 879	745
Variation de la juste valeur de la contrepartie conditionnelle	6	185	171	390	264
Charge de désactualisation	6	181	325	401	695
Charge d'intérêts à l'égard des obligations locatives	6,10	324	360	658	735
Charge d'impôt		2 457	3 467	5 980	9 205
Impôts payés		(1 465)	(2 737)	(6 874)	(2 965)
		29 031	27 155	52 614	57 505
Variation nette des éléments hors trésorerie liés à l'exploitation					
	13	(9 848)	(8 054)	(22 681)	(14 144)
		19 183	19 101	29 933	43 361
Activités de financement					
Augmentation des facilités de crédit		4 565	362	11 626	13 390
Versement de dividendes		(5 126)	(5 194)	(10 268)	(10 394)
Rachat et annulation d'actions	12	(2 532)	(606)	(4 846)	(645)
Produit de l'exercice d'options sur actions		324	—	679	—
Achat d'actions aux termes du régime d'achat d'actions à l'intention des employés		(73)	(78)	(115)	(143)
Intérêts payés		(6 356)	(7 093)	(12 335)	(12 666)
Remboursement d'obligations locatives		(1 324)	(1 368)	(2 316)	(2 425)
Remboursement d'autres passifs		(3 904)	(2 677)	(4 281)	(28 244)
Dénouement d'un contrat sur taux d'intérêt		—	—	(148)	—
		(14 426)	(16 654)	(22 004)	(41 127)
Activités d'investissement					
Acquisition d'une entreprise, déduction faite de la trésorerie acquise	3	(1 885)	—	(1 885)	—
Acquisition de placements		—	(7)	31	(49)
Acquisition de placements dans des coentreprises		(345)	(427)	(779)	(920)
Sortie d'actifs non essentiels		198	—	198	—
Acquisition d'immobilisations corporelles		(1 885)	(2 350)	(3 371)	(3 719)
Acquisition d'immobilisations incorporelles autres que les immobilisations incorporelles développées en interne		(205)	(318)	(649)	(620)
Entrée d'immobilisations incorporelles développées en interne		(1 268)	(1 274)	(2 550)	(2 574)
		(5 390)	(4 376)	(9 005)	(7 882)
Incidence des écarts de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie					
		32	(49)	53	(101)
Diminution de la trésorerie et des équivalents de trésorerie, montant net					
		(601)	(1 978)	(1 023)	(5 749)
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture de la période					
		9 184	11 682	9 606	15 453
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture de la période					
		8 583 \$	9 704 \$	8 583 \$	9 704 \$

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers consolidés intermédiaires.

Notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires

Trimestres et semestres clos les 30 septembre 2024 et 2023

(en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)
(non audité)

1. DESCRIPTION DES ACTIVITÉS ET PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION

Groupe Stingray Inc. (la « société ») a été constituée en vertu de la *Loi canadienne sur les sociétés par actions*. La société est domiciliée au Canada et son siège social est situé au 730, rue Wellington, Montréal (Québec), H3C 1T4. La société est un fournisseur de services musicaux multiplateformes. Elle diffuse de la musique et du contenu vidéo de grande qualité sur différentes plateformes, y compris des stations de radio, des chaînes télé sur demande et des chaînes de télé numérique, par satellite ou par protocole Internet, ainsi que sur le Web, les appareils mobiles et les consoles de jeu. Une tranche des produits de la société découle de la vente de temps d'antenne publicitaire, laquelle fait l'objet des fluctuations saisonnières du secteur de la radio au Canada. Par conséquent, les résultats du premier et du troisième trimestre ont tendance à être plus élevés, et ceux du deuxième et du quatrième trimestre, plus faibles au cours d'un exercice.

Les présents états financiers consolidés intermédiaires comprennent les comptes de la société et ceux de ses filiales entièrement détenues, soit Stingray Music USA Inc. (et sa filiale Pop Radio LLC), 2144286 Ontario Inc., 4445694 Canada Inc., Pay Audio Services Limited Partnership, Music Choice Europe Limited, Stingray Digital International Ltd., Stingray Europe B.V., Transmedia Communications SA, SBA Music PTY Ltd, Stingray Music, S.A. de C.V., DJ Matic NV et Stingray Radio Inc., ainsi que les filiales entièrement détenues de ces entités.

Les auditeurs de la société n'ont pas procédé à l'examen du rapport financier intermédiaire pour le trimestre et le semestre clos le 30 septembre 2024.

2. PRINCIPAL CHANGEMENT ET FAIT SAILLANT

Les événements indiqués ci-après ont particulièrement touché la situation financière et la performance consolidées intermédiaires de la société au cours du trimestre et du semestre clos le 30 septembre 2024.

- Le 25 septembre 2024, la société a annoncé que la Bourse de Toronto avait approuvé son offre publique de rachat dans le cours normal des activités, aux termes de laquelle la société est autorisée à racheter un maximum de 3 542 716 actions à droit de vote subalterne et actions à droit de vote subalterne variable (collectivement, les « actions subalternes »), ce qui représente environ 10 % du flottant des actions subalternes au 13 septembre 2024. Se reporter à la note 12 pour obtenir de plus amples renseignements.
- Le 1^{er} juillet 2024, la société a acquis la totalité des actifs nécessaires à l'exploitation de The Coda Collection, une plateforme de diffusion en continu à thématique musicale qui offre des concerts, des documentaires et des séries, pour une contrepartie totale de 2 106 \$ US (2 847 \$). L'acquisition a donné lieu à la comptabilisation d'immobilisations incorporelles (note 8), d'un goodwill (note 8) et d'une contrepartie conditionnelle (note 11).

3. ACQUISITIONS D'ENTREPRISES

EXERCICE 2025

The Coda Collection

Le 1^{er} juillet 2024, la société a acquis la totalité des actifs nécessaires à l'exploitation de The Coda Collection, une plateforme de diffusion en continu à thématique musicale qui offre des concerts, des documentaires et des séries, pour une contrepartie totale de 2 106 \$ US (2 847 \$). L'acquisition a donné lieu à la comptabilisation d'un goodwill de 510 \$ relativement aux synergies d'exploitation que devrait engendrer l'intégration de l'entreprise acquise dans les activités existantes de la société. Le goodwill sera déductible aux fins de l'impôt.

Notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires

Trimestres et semestres clos les 30 septembre 2024 et 2023

(en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)
(non audité)

Aux termes de l'accord de contrepartie conditionnelle, la société est tenue de verser aux anciens propriétaires un montant en trésorerie n'excédant pas 7 500 \$ US (10 141 \$) au cours des quatre prochaines années, période qui prendra fin en septembre 2028, et établi en fonction des cibles de produits. La juste valeur de la contrepartie conditionnelle a été établie selon l'approche par le résultat, qui s'appuie sur le montant et le calendrier estimés des flux de trésorerie projetés.

	Chiffres provisoires
Actifs acquis	
Immobilisations incorporelles	2 337
Goodwill	510
	2 847
Actifs nets acquis à la juste valeur	2 847 \$
Contrepartie donnée	
Trésorerie	1 885
Contrepartie conditionnelle	962
	2 847 \$

À la date de clôture, la société n'avait pas terminé la répartition du prix d'achat entre les actifs nets identifiables et le goodwill, car il lui restait à obtenir des informations confirmant la juste valeur de certains actifs et passifs.

4. INFORMATIONS SECTORIELLES

SECTEURS D'EXPLOITATION

Les secteurs d'exploitation de la société sont regroupés en deux secteurs : *Diffusion et musique pour entreprises* et *Radio*. Les secteurs d'exploitation reflètent la manière dont la société gère ses activités, ses ressources et ses actifs ainsi que la manière dont elle évalue sa performance. Les résultats financiers des deux secteurs d'exploitation sont régulièrement examinés par le principal décideur opérationnel aux fins de la prise de décisions quant aux ressources à affecter aux secteurs et de l'évaluation de leur performance selon le bénéfice avant intérêts, impôts et amortissement ajusté (ci-après, le « BAIIA ajusté »), et ce, en fonction d'informations financières distinctes disponibles. Le BAIIA ajusté exclut du bénéfice avant impôts les charges suivantes : la rémunération fondée sur des actions, les charges liées aux unités d'actions attribuées en fonction de la performance et aux unités d'actions différées, les amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles et les radiations, le montant net des charges financières (des produits financiers), la variation de la juste valeur des placements et les coûts d'acquisition, frais juridiques, charges de restructuration et autres charges. Aucun produit intersectoriel n'a été comptabilisé pour les périodes.

Le secteur Diffusion et musique pour entreprises est spécialisé dans la diffusion de contenu musical et vidéo sur plusieurs plateformes et dans les solutions d'affichage numérique, et il tire ses produits des abonnements et des contrats.

Le secteur Radio exploite plusieurs stations de radio partout au pays et tire ses produits de la publicité.

Le secteur Siège social et éliminations est un secteur qui n'exerce pas d'activités d'exploitation et qui comprend les fonctions du siège social et les fonctions administratives qui fournissent du soutien et assurent la gouvernance des autres secteurs d'exploitation de la société.

Notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires

Trimestres et semestres clos les 30 septembre 2024 et 2023

(en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)
(non audité)

Les tableaux qui suivent présentent des données financières par secteur pour les trimestres et les semestres clos les 30 septembre 2024 et 2023.

	Diffusion et musique pour entreprises		Radio		Siège social et éliminations		Chiffres consolidés	
	T2 2025	T2 2024	T2 2025	T2 2024	T2 2025	T2 2024	T2 2025	T2 2024
Trimestres								
Produits	60 895 \$	49 815 \$	32 690 \$	32 678 \$	— \$	— \$	93 585 \$	82 493 \$
Charges d'exploitation (à l'exclusion de la rémunération fondée sur des actions et des charges liées aux UAP et aux UAD)	35 922	29 898	21 672	21 665	1 997	1 412	59 591	52 975
BAlIA ajusté	24 973 \$	19 917 \$	11 018 \$	11 013 \$	(1 997)	(1 412)	33 994	29 518
Rémunération fondée sur des actions					106	120	106	120
Charges liées aux UAP et UAD					1 763	590	1 763	590
Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles et radiations					7 306	8 253	7 306	8 253
Charges financières (produits financiers), montant net					12 162	5 582	12 162	5 582
Variation de la juste valeur des placements					29	(86)	29	(86)
Quote-part des résultats des placements dans des entreprises associées					1 827	1 011	1 827	1 011
Coûts d'acquisition, frais juridiques, charges de restructuration et autres charges					2 531 \$	1 192 \$	2 531	1 192
Bénéfice avant impôts							8 270	12 856
Impôts							2 457	3 467
Bénéfice net							5 813 \$	9 389 \$

Notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires

Trimestres et semestres clos les 30 septembre 2024 et 2023

(en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)
(non audité)

	Diffusion et musique pour entreprises		Radio		Siège social et éliminations		Chiffres consolidés	
	T2 2025	T2 2024	T2 2025	T2 2024	T2 2025	T2 2024	T2 2025	T2 2024
Semestres								
Produits	117 740 \$	97 003 \$	64 915 \$	64 482 \$	— \$	— \$	182 655 \$	161 485 \$
Charges d'exploitation (à l'exclusion de la rémunération fondée sur des actions et des charges liées aux UAP et aux UAD)	69 816	57 128	43 966	43 582	3 809	2 991	117 591	103 701
BAlIA ajusté	47 924 \$	39 875 \$	20 949 \$	20 900 \$	(3 809)	(2 991)	65 064	57 784
Rémunération fondée sur des actions					236	221	236	221
Charges liées aux UAP et UAD					2 599	(617)	2 599	(617)
Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles et radiations					14 642	16 156	14 642	16 156
Charges financières (produits financiers), montant net					21 261	9 988	21 261	9 988
Variation de la juste valeur des placements					(13)	21	(13)	21
Quote-part des résultats des placements dans des entreprises associées					3 879	1 011	3 879	1 011
Coûts d'acquisition, frais juridiques, charges de restructuration et autres charges					3 372 \$	(1 708) \$	3 372	(1 708)
Bénéfice avant impôts							19 088	32 712
Impôts							5 980	9 205
Bénéfice net							13 108 \$	23 507 \$

Au cours du semestre clos le 30 septembre 2024, la société a reçu des crédits d'impôt pour ses activités de recherche et de développement et multimédias de 909 \$ (911 \$ en 2023), qui ont été comptabilisés en réduction des charges d'exploitation.

	Diffusion et musique pour entreprises		Radio		Siège social et éliminations		Chiffres consolidés	
	30 sept. 2024	31 mars 2024	30 sept. 2024	31 mars 2024	30 sept. 2024	31 mars 2024	30 sept. 2024	31 mars 2024
Total des actifs	271 311 \$	262 154 \$	543 779 \$	549 412 \$	— \$	— \$	815 090 \$	811 566 \$
Total des passifs ¹⁾	78 173 \$	82 841 \$	99 538 \$	107 267 \$	382 761 \$	372 875 \$	560 472 \$	562 983 \$

¹⁾ Le total des passifs inclut les passifs opérationnels, les facilités de crédit et la dette subordonnée.

Notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires

Trimestres et semestres clos les 30 septembre 2024 et 2023

(en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)
(non audité)

Trimestres	Diffusion et musique pour entreprises		Radio		Chiffres consolidés	
	T2 2025	T2 2024	T2 2025	T2 2024	T2 2025	T2 2024
Acquisition d'immobilisations corporelles	704 \$	975 \$	832 \$	1 375 \$	1 536 \$	2 350 \$
Entrées d'actifs au titre de droits d'utilisation à l'égard des contrats de location	617 \$	— \$	25 \$	633 \$	642 \$	633 \$
Acquisition d'immobilisations incorporelles	4 195 \$	1 615 \$	— \$	— \$	4 195 \$	1 615 \$
Acquisition de licences de diffusion	— \$	— \$	21 \$	— \$	21 \$	— \$
Goodwill comptabilisé à l'acquisition d'entreprises	510 \$	— \$	— \$	— \$	510 \$	— \$

Semestres	Diffusion et musique pour entreprises		Radio		Chiffres consolidés	
	T2 2025	T2 2024	T2 2025	T2 2024	T2 2025	T2 2024
Acquisition d'immobilisations corporelles	1 514 \$	1 552 \$	1 355 \$	1 926 \$	2 869 \$	3 478 \$
Entrées d'actifs au titre de droits d'utilisation à l'égard des contrats de location	1 320 \$	480 \$	53 \$	767 \$	1 373 \$	1 247 \$
Acquisition d'immobilisations incorporelles	5 948 \$	3 272 \$	— \$	— \$	5 948 \$	3 272 \$
Acquisition de licences de diffusion	— \$	— \$	21 \$	— \$	21 \$	— \$
Goodwill comptabilisé à l'acquisition d'entreprises	510 \$	— \$	— \$	— \$	510 \$	— \$

L'acquisition d'immobilisations corporelles, d'actifs au titre de droits d'utilisation à l'égard de contrats de location, d'immobilisations incorporelles, de licences de diffusion et de goodwill comprend les actifs acquis par voie d'acquisitions d'entreprises, qu'ils aient été payés ou non, et aucun n'est lié au secteur Siège social.

Au 30 septembre 2024, les actifs non courants de la société sont situés au Canada dans une proportion d'environ 75 % (76 % au 30 septembre 2023).

Notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires

Trimestres et semestres clos les 30 septembre 2024 et 2023

(en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)
(non audité)

5. PRODUITS

VENTILATION DES PRODUITS

Le tableau suivant présente une ventilation des produits par secteur à présenter, plus précisément par région et par produit offert :

Trimestres	Secteurs à présenter ³⁾					
	Diffusion et musique pour entreprises		Radio		Total des produits	
	T2 2025	T2 2024	T2 2025	T2 2024	T2 2025	T2 2024
Par région						
Canada	16 252 \$	15 751 \$	32 690 \$	32 678 \$	48 942 \$	48 429 \$
États-Unis	32 889	21 571	—	—	32 889	21 571
Autres pays	11 754	12 493	—	—	11 754	12 493
	60 895	49 815	32 690	32 678	93 585	82 493
Par produit						
Publicité ¹⁾	18 480	11 120	32 690	32 678	51 170	43 798
Abonnements ²⁾	33 776	33 751	—	—	33 776	33 751
Matériel et main-d'œuvre ¹⁾	8 639	4 944	—	—	8 639	4 944
	60 895 \$	49 815 \$	32 690 \$	32 678 \$	93 585 \$	82 493 \$

¹⁾ Comptabilisé généralement à un moment précis.

²⁾ Comptabilisé généralement au fil du temps.

³⁾ Aucun produit n'a été comptabilisé pour le secteur Siège social.

Semestres	Secteurs à présenter ³⁾					
	Diffusion et musique pour entreprises		Radio		Total des produits	
	T2 2025	T2 2024	T2 2025	T2 2024	T2 2025	T2 2024
Par région						
Canada	33 041 \$	31 228 \$	64 915 \$	64 482 \$	97 956 \$	95 710 \$
États-Unis	60 841	40 650	—	—	60 841	40 650
Autres pays	23 858	25 125	—	—	23 858	25 125
	117 740	97 003	64 915	64 482	182 655	161 485
Par produit						
Publicité ¹⁾	34 815	19 331	64 915	64 482	99 730	83 813
Abonnements ²⁾	67 702	68 065	—	—	67 702	68 065
Matériel et main-d'œuvre ¹⁾	15 223	9 607	—	—	15 223	9 607
	117 740 \$	97 003 \$	64 915 \$	64 482 \$	182 655 \$	161 485 \$

¹⁾ Comptabilisé généralement à un moment précis.

²⁾ Comptabilisé généralement au fil du temps.

³⁾ Aucun produit n'a été comptabilisé pour le secteur Siège social.

Notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires

Trimestres et semestres clos les 30 septembre 2024 et 2023

(en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)
(non audité)

6. CHARGES FINANCIÈRES (PRODUITS FINANCIERS), MONTANT NET

	3 mois		6 mois	
	30 septembre 2024	30 septembre 2023	30 septembre 2024	30 septembre 2023
Charges d'intérêts et commissions d'attente	6 088 \$	6 814 \$	11 988 \$	13 440 \$
Perte non réalisée (profit non réalisé) sur les instruments financiers dérivés	4 434	(600)	5 487	(4 235)
Perte réalisée sur les instruments financiers dérivés	—	—	148	—
Variation de la juste valeur de la contrepartie conditionnelle	185	171	390	264
Charge de désactualisation	181	325	401	695
Charge d'intérêts à l'égard des obligations locatives (note 10)	324	360	658	735
Perte (profit) de change	950	(1 488)	2 189	(911)
	12 162 \$	5 582	21 261 \$	9 988 \$

7. COÛTS D'ACQUISITION, FRAIS JURIDIQUES, CHARGES DE RESTRUCTURATION ET AUTRES CHARGES

	3 mois		6 mois	
	30 septembre 2024	30 septembre 2023	30 septembre 2024	30 septembre 2023
Coûts d'acquisition	577 \$	— \$	577 \$	4 \$
Frais juridiques	587	374	1 032	(3 341)
Charges de restructuration et autres charges ¹⁾	1 367	818	1 763	1 629
	2 531 \$	1 192 \$	3 372 \$	(1 708) \$

Le 30 juin 2023, la société a résolu un différend relatif à une marque de commerce, ce qui a donné lieu à un profit sur règlement non récurrent de 3 125 \$ US (4 156 \$), qui a été porté en réduction des frais juridiques.

¹⁾ À compter du trimestre clos le 30 juin 2024, la quote-part des résultats des placements dans des entreprises associées est présentée séparément dans les états consolidés du résultat global au lieu d'être prise en compte dans les coûts d'acquisition, frais juridiques, charges de restructuration et autres charges. Les chiffres comparatifs ont été ajustés pour refléter ce changement de présentation.

Notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires

Trimestres et semestres clos les 30 septembre 2024 et 2023

(en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)
(non audité)

8. IMMOBILISATIONS CORPORELLES, ACTIFS AU TITRE DE DROITS D'UTILISATION À L'ÉGARD DES CONTRATS DE LOCATION, IMMOBILISATIONS INCORPORELLES, LICENCES DE DIFFUSION ET GOODWILL

	Immobilisations corporelles	Actifs au titre de droits d'utilisation à l'égard des contrats de location	Immobilisations incorporelles	Licences de diffusion	Goodwill
Exercice clos le 31 mars 2024					
Valeur comptable nette au 31 mars 2023	38 792 \$	23 271 \$	68 814 \$	272 996 \$	360 900 \$
Entrées	7 812	1 190	6 446	—	—
Cessions et radiations	(490)	(137)	—	—	—
Amortissement d'immobilisations corporelles	(8 806)	—	—	—	—
Amortissement d'actifs au titre de droits d'utilisation à l'égard des contrats de location	—	(4 453)	—	—	—
Amortissement d'immobilisations incorporelles	—	—	(17 371)	—	—
Charge de dépréciation	—	—	—	—	(56 119)
Écarts de change	100	63	163	—	(177)
Valeur comptable nette au 31 mars 2024	37 408 \$	19 934 \$	58 052 \$	272 996 \$	304 604 \$
Semestre clos le 30 septembre 2024					
Valeur comptable nette au 31 mars 2024	37 408 \$	19 934 \$	58 052 \$	272 996 \$	304 604 \$
Entrées	2 869	1 373	3 611	21	—
Entrées attribuables à l'acquisition d'entreprise (note 3)	—	—	2 337	—	510
Cessions et radiations	—	(141)	(2)	—	—
Amortissement d'immobilisations corporelles	(4 045)	—	—	—	—
Amortissement d'actifs au titre de droits d'utilisation à l'égard des contrats de location	—	(2 175)	—	—	—
Amortissement d'immobilisations incorporelles	—	—	(8 370)	—	—
Écarts de change	(256)	(78)	(223)	—	1 472
Valeur comptable nette au 30 septembre 2024	35 976 \$	18 913 \$	55 405 \$	273 017 \$	306 586 \$

Notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires

Trimestres et semestres clos les 30 septembre 2024 et 2023

(en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)
(non audité)

9. FACILITÉS DE CRÉDIT

Les facilités de crédit sont composées d'une facilité de crédit renouvelable de 375 000 \$ et d'un emprunt à terme résiduel de 45 000 \$, tous deux arrivant à échéance en octobre 2027.

Les sommes prélevées sur la facilité de crédit peuvent être en dollars canadiens, sous forme de prêts au taux préférentiel ou au taux CORRA, en dollars américains, sous forme de prêts au taux de base des États-Unis ou de prêts au SOFR, en euros, sous forme de prêts au taux EURIBOR, en livres sterling, sous forme de prêts au SONIA, ou en dollars australiens, sous forme de prêts au BBSY.

Les facilités de crédit portent intérêt a) au taux préférentiel de la banque (6,45 % et 7,20 % aux 30 septembre 2024 et 2023, respectivement) majoré de la marge applicable fondée sur une clause financière restrictive, ou au taux de base des États-Unis si les emprunts sont libellés en dollars américains (9,00 % et 9,25 % aux 30 septembre 2024 et 2023, respectivement) majoré de la marge applicable fondée sur une clause financière restrictive, ou b) au taux CORRA (4,62 % et 5,73 % aux 30 septembre 2024 et 2023, respectivement) majoré de la marge applicable fondée sur une clause financière restrictive, ou c) au taux SOFR (5,35 % et 5,43 % aux 30 septembre 2024 et 2023, respectivement) majoré de la marge applicable fondée sur une clause financière restrictive, ou d) au taux EURIBOR (3,59 % et 3,63 % aux 30 septembre 2024 et 2023, respectivement), au gré de la société.

De plus, la société doit payer des commissions d'attente fondées sur une clause financière restrictive, sur la tranche inutilisée de la facilité de crédit (0,37 % au 30 septembre 2024 et 0,40 % au 30 septembre 2023). La facilité de crédit est garantie par les filiales et par un privilège de premier rang sur l'ensemble des immobilisations corporelles et incorporelles actuelles et futures de la société.

Le tableau ci-dessous présente un sommaire des facilités de crédit :

	Crédit total disponible	Capital emprunté	Lettre de crédit	Crédit net disponible
30 septembre 2024				
Facilités de crédit engagées				
Facilité renouvelable	375 000 \$	306 243 \$	750 \$	68 007 \$
Facilité à terme	45 000	45 000	—	—
Total – facilités de crédit engagées	420 000 \$	351 243 \$	750 \$	68 007 \$
Moins : coûts de financement différés non amortis		(743)		
Solde à la clôture de la période		350 500		
Partie courante		7 500 \$		
Partie non courante		343 000 \$		
31 mars 2024				
Facilités de crédit engagées				
Facilité renouvelable	375 000 \$	290 866 \$	775 \$	83 359 \$
Facilité à terme	48 750	48 750	—	—
Total – facilités de crédit engagées	423 750 \$	339 616 \$	775 \$	83 359 \$
Moins : coûts de financement différés non amortis		(904)		
Solde à la clôture de la période		338 712		
Partie courante		7 500 \$		
Partie non courante		331 212 \$		

Notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires

Trimestres et semestres clos les 30 septembre 2024 et 2023

(en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)
(non audité)

En date du 30 septembre 2024 et du 31 mars 2024, des lettres de crédit d'un montant respectif de 750 \$ et de 775 \$ ont réduit le montant disponible sur la facilité renouvelable.

La société doit effectuer des remboursements de capital trimestriels consécutifs correspondant à 2,50 % du montant initial prélevé sur la facilité à terme. Le solde restant sera exigible à la date d'échéance, soit le 15 octobre 2027.

	Remboursements de capital sur la facilité à terme
2025	3 750 \$
2026	7 500
2027	7 500
2028	26 250
	<u>45 000 \$</u>

10. OBLIGATIONS LOCATIVES

Le tableau qui suit présente la variation sommaire des obligations locatives de la société pour le trimestre et le semestre clos le 30 septembre 2024 :

	3 mois		6 mois	
	30 septembre 2024	30 septembre 2023	30 septembre 2024	30 septembre 2023
Obligations locatives à l'ouverture de la période	22 092 \$	24 915 \$	22 406 \$	25 710 \$
Entrées	642	651	1 373	1 232
Paiement des obligations locatives, y compris l'intérêt connexe	(1 648)	(1 728)	(2 974)	(3 160)
Réévaluation de la durée du contrat de location	—	(644)	(2)	(666)
Sortie	(87)	(41)	(87)	(350)
Charge d'intérêts à l'égard des obligations locatives (note 6)	324	360	658	735
Écart de change	(33)	(20)	(84)	(8)
Obligations locatives à la clôture de la période	21 290 \$	23 493 \$	21 290 \$	23 493 \$
Obligations locatives incluses à l'état consolidé de la situation financière			30 septembre 2024	31 mars 2024
Partie courante			4 232 \$	4 200 \$
Partie non courante			17 058 \$	18 206 \$
			<u>21 290 \$</u>	<u>22 406 \$</u>

Le tableau qui suit présente l'analyse des échéances des flux de trésorerie contractuels non actualisés relativement aux obligations locatives de la société au 30 septembre 2024 :

Moins de un an	4 162 \$
De un an à cinq ans	15 033
Plus de cinq ans	7 384
Total des obligations locatives non actualisées au 30 septembre 2024	26 579 \$

Notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires

Trimestres et semestres clos les 30 septembre 2024 et 2023

(en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)
(non audité)

11. AUTRES PASSIFS

	Note	30 septembre 2024	31 mars 2024
Avantages tangibles exigés par le CRTC		4 125 \$	8 137 \$
Contrepartie conditionnelle		3 028	1 708
Solde à payer sur les acquisitions d'entreprises		167	330
Obligation au titre des prestations constituées des régimes de retraite		2 515	2 628
Instruments financiers dérivés	14	6 678	912
Unités d'actions attribuées en fonction de la performance à payer		2 249	2 515
Autres		1 572	1 580
		20 334	17 810
Partie courante		(5 218)	(5 250)
		15 116 \$	12 560 \$

12. CAPITAL SOCIAL

Autorisé :

- un nombre illimité d'actions à droit de vote subalterne avec droit de participation, sans valeur nominale;
- un nombre illimité d'actions à droit de vote subalterne variable avec droit de participation, sans valeur nominale;
- un nombre illimité d'actions à droit de vote multiple (10 voix par action) avec droit de participation, sans valeur nominale;
- un nombre illimité d'actions spéciales avec droit de participation, sans valeur nominale;
- un nombre illimité d'actions privilégiées pouvant être émises en une ou plusieurs séries, sans participation, sans valeur nominale.

Notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires

Trimestres et semestres clos les 30 septembre 2024 et 2023

(en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)
(non audité)

Émis et en circulation :

Le tableau suivant présente les variations dans le capital social.

	Nombre d'actions	Valeur comptable
Exercice clos le 31 mars 2024		
Actions à droit de vote subalterne et actions à droit de vote subalterne variable		
Au 31 mars 2023	51 378 300	279 677 \$
Rachetées et annulées	(557 500)	(3 167)
Rachetées et détenues en fiducie par l'intermédiaire du régime d'achat d'actions à l'intention des employés	(4 734)	46
Au 31 mars 2024	50 816 066	276 556 \$
Actions à droit de vote multiple		
Aux 31 mars 2023 et 2024	17 941 498	18 226 \$
	68 757 564	294 782 \$
Semestre clos le 30 septembre 2024		
Actions à droit de vote subalterne et actions à droit de vote subalterne variable		
Au 31 mars 2024	50 816 066	276 556 \$
Exercice d'options sur actions	146 627	784
Changement de catégorie depuis les actions à droit de vote multiple vers les actions à droit de vote subalterne	5 000 000	350
Rachetées et annulées	(640 600)	(3 449)
Rachetées et détenues en fiducie par l'intermédiaire du régime d'achat d'actions à l'intention des employés	(12 244)	(115)
Au 30 septembre 2024	55 309 849	274 126 \$
Actions à droit de vote multiple		
Au 31 mars 2024	17 941 498	18 226 \$
Changement de catégorie depuis les actions à droit de vote multiple vers les actions à droit de vote subalterne	(5 000 000)	(350)
Au 30 septembre 2024	12 941 498	17 876
	68 251 347	292 002 \$

Transactions pour le semestre clos le 30 septembre 2024

Au cours du semestre clos le 30 septembre 2024, 146 627 options sur actions ont été exercées et, par conséquent, la société a émis 146 627 actions à droit de vote subalterne. Le produit s'est établi à 679 \$. Un surplus d'apport de 105 \$ au titre de ces options sur actions a été viré au solde du compte des actions à droit de vote subalterne.

Le 6 août 2024, la société a déclaré un dividende de 0,075 \$ par action à droit de vote subalterne, par action à droit de vote subalterne variable et par action à droit de vote multiple. Le dividende a été versé le 13 septembre 2024 aux actionnaires inscrits le 30 août 2024.

Le 18 juin 2024, 5 000 000 d'actions à droit de vote multiple au total ont été échangées contre un nombre équivalent d'actions à droit de vote subalterne, sans contrepartie en trésorerie.

Notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires

Trimestres et semestres clos les 30 septembre 2024 et 2023

(en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)
(non audité)

Le 19 mars 2024, la société a déclaré un dividende de 0,075 \$ par action à droit de vote subalterne, par action à droit de vote subalterne variable, par action à droit de vote multiple et par reçu de souscription. Un dividende à verser de 5 157 \$ a été comptabilisé à l'état consolidé de la situation financière au 31 mars 2024.

Programme de rachat d'actions

Le 25 septembre 2024, la Bourse de Toronto (la « TSX ») a approuvé le renouvellement de notre programme de rachat d'actions, avec prise d'effet le 27 septembre 2024, qui autorise la société à racheter un maximum de 3 542 716 actions à droit de vote subalterne et actions à droit de vote subalterne variable (collectivement, les « actions subalternes »), ce qui représente environ 10 % des actions subalternes émises et en circulation au 13 septembre 2024. Conformément aux exigences de la TSX, la société a le droit de racheter, au cours d'un jour de bourse donné, un maximum de 7 114 actions subalternes, ce qui représente 25 % du volume d'opérations quotidien moyen net sur ces actions. Ces rachats réduiront le nombre d'actions subalternes en circulation, ce qui entraînera une augmentation proportionnelle de la participation de tous les actionnaires restants de la société. Toutes les actions rachetées en vertu du programme seront annulées dès leur rachat. La période de rachat d'actions se terminera au plus tard le 26 septembre 2025.

Le tableau suivant présente le sommaire des rachats d'actions de la société au cours des semestres clos les 30 septembre 2024 et 2023 :

	2024	2023
Actions à droit de vote subalterne rachetées aux fins d'annulation (<i>unités</i>)	640 600	127 500
Cours moyen de l'action	7,5644 \$	5,0624 \$
Coût total du rachat	4 846 \$	645 \$
Rachat donnant lieu à une diminution de ce qui suit :		
Capital social	3 449 \$	724 \$
Déficit ¹⁾	1 397 \$	(79) \$

¹⁾ Excédent du prix de rachat net sur la valeur comptable moyenne des actions à droit de vote subalterne.

13. INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES SUR LES FLUX DE TRÉSORERIE

	3 mois		6 mois	
	30 septembre 2024	30 septembre 2023	30 septembre 2024	30 septembre 2023
Créances clients et autres débiteurs	(11 062) \$	(7) \$	(12 068) \$	405 \$
Stocks	(583)	1 217	(1 447)	1 435
Autres actifs courants	1 131	207	1 327	3 235
Autres actifs non courants	7	528	3	947
Créditeurs et charges à payer	2 997	(1 671)	(5 528)	(12 359)
Produits différés	(1 742)	(711)	(2 606)	(1 652)
Impôts à payer	(402)	(813)	(953)	(1 395)
Autres passifs	(194)	(6 804)	(1 409)	(4 760)
	(9 848) \$	(8 054) \$	(22 681) \$	(14 144) \$

Notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires

Trimestres et semestres clos les 30 septembre 2024 et 2023

(en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)
(non audité)

Le tableau ci-après présente les entrées de la société sans incidence sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie pour les trimestres et les semestres clos les 30 septembre 2024 et 2023 :

	3 mois		6 mois	
	30 septembre 2024	30 septembre 2023	30 septembre 2024	30 septembre 2023
Entrées d'immobilisations corporelles	(350) \$	— \$	(503) \$	(241) \$
Entrées d'immobilisations incorporelles, exclusion faite des licences de diffusion et des immobilisations incorporelles acquises en vertu d'acquisitions d'entreprises	2 722	23	2 749	78
	2 372 \$	23 \$	2 246 \$	(163) \$

14. INSTRUMENTS FINANCIERS

FACTEURS DE RISQUES FINANCIERS

La société est exposée à un certain nombre de risques financiers, soit le risque de crédit, le risque de liquidité et le risque de marché (notamment le risque de change et le risque de taux d'intérêt). Les états financiers consolidés intermédiaires ne comprennent pas toute l'information sur la gestion des risques financiers exigée pour des états financiers annuels et doivent donc être lus en parallèle avec les états financiers annuels au 31 mars 2024. La société n'est au fait d'aucun changement important ayant pu toucher les facteurs de risque depuis cette date.

JUSTE VALEUR

La société a déterminé que la valeur comptable de la trésorerie et des équivalents de trésorerie, des créances clients et autres débiteurs, des créditeurs et charges à payer, des avantages tangibles exigés par le CRTC et de la partie courante des autres passifs, exclusion faite de la contrepartie conditionnelle, représentait une estimation raisonnable de leur juste valeur en raison de l'échéance à court terme de ces instruments. C'est pourquoi aucun détail concernant leur juste valeur n'est présenté ci-dessous. La juste valeur des facilités de crédit se rapproche de sa valeur comptable puisqu'elle porte intérêt au taux préférentiel ou au taux des acceptations bancaires plus une marge, ce qui avoisine les taux actuels qui seraient obtenus pour des emprunts assortis de modalités et d'un risque de crédit semblables. La juste valeur des instruments financiers dérivés est déterminée à l'aide d'une évaluation de la valeur de marché estimée, ajustée en fonction de la qualité du crédit de la contrepartie. La valeur comptable du solde à payer sur les acquisitions d'entreprises représente une estimation raisonnable de sa juste valeur puisqu'il est désactualisé au moyen du taux d'intérêt effectif, ce qui avoisine les taux actuels qui seraient obtenus avec des modalités et un risque de crédit semblables. Le solde à payer sur les acquisitions d'entreprises est comptabilisé au coût amorti et sa juste valeur est classée au niveau 2 et est évaluée en fonction des flux de trésorerie futurs actualisés à un taux d'actualisation, ajusté pour tenir compte du risque de crédit de la société, qui reflète les conditions actuelles du marché pour des instruments assortis de conditions et présentant des risques similaires.

Notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires

Trimestres et semestres clos les 30 septembre 2024 et 2023

(en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)
(non audité)

La valeur comptable et la juste valeur des actifs et passifs financiers, ainsi que le niveau de la hiérarchie des justes valeurs auquel ils appartiennent se présentent comme suit :

Au 30 septembre 2024	Valeur comptable	Juste valeur	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3
Actifs financiers évalués au coût amorti					
Trésorerie et équivalents de trésorerie	8 583 \$				
Créances clients et autres débiteurs	80 580				
Actifs financiers évalués à la juste valeur					
Placements	1 786 \$	1 786 \$	— \$	— \$	1 786 \$
Instruments financiers dérivés	40	40	—	40	—
Passifs financiers évalués au coût amorti					
Facilités de crédit	350 500 \$				
Dette subordonnée	25 583				
Créditeurs et charges à payer	67 541				
Avantages tangibles exigés par le CRTC	4 125				
Obligation au titre des prestations constituées des régimes de retraite	2 515				
Unités attribuées en fonction de la performance à payer	2 249				
Solde à payer sur les acquisitions d'entreprises	167	167	—	167	—
Passifs financiers évalués à la juste valeur					
Contrepartie conditionnelle	3 028 \$	3 028 \$	— \$	— \$	3 028 \$
Instruments financiers dérivés	6 678	6 678	—	6 678	—

Au 31 mars 2024	Valeur comptable	Juste valeur	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3
Actifs financiers évalués au coût amorti					
Trésorerie et équivalents de trésorerie	9 606 \$				
Créances clients et autres débiteurs	66 726				
Actifs financiers évalués à la juste valeur					
Placements	2 014 \$	2 014 \$	— \$	— \$	2 014 \$
Instruments financiers dérivés	140	140	—	140	—
Passifs financiers évalués au coût amorti					
Facilités de crédit	338 712 \$				
Dette subordonnée	25 579				
Créditeurs et charges à payer	68 451				
Avantages tangibles exigés par le CRTC	8 137				
Obligation au titre des prestations constituées des régimes de retraite	2 628				
Unités attribuées en fonction de la performance à payer	2 515				
Solde à payer sur les acquisitions d'entreprises	330	326	—	326	—
Passifs financiers évalués à la juste valeur					
Contrepartie conditionnelle	1 708 \$	1 708 \$	— \$	— \$	1 708 \$
Instruments financiers dérivés	912	912	—	912	—

Notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires

Trimestres et semestres clos les 30 septembre 2024 et 2023

(en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)
(non audité)

Évaluation de la juste valeur (niveau 3) :

	Placements	Contrepartie conditionnelle
Semestre clos le 30 septembre 2023		
Solde d'ouverture au 31 mars 2023	1 845 \$	21 117 \$
Entrées	34	—
Variation de la juste valeur, compte tenu des écarts de change	(1)	264
Règlements	—	(19 941)
Solde au 30 septembre 2023	1 878 \$	1 440 \$
Semestre clos le 30 septembre 2024		
Solde d'ouverture au 31 mars 2024	2 014 \$	1 708 \$
Entrées attribuables à l'acquisition d'entreprise	—	963
Sorties	(229)	—
Variation de la juste valeur, compte tenu des écarts de change	1	390
Règlements	—	(33)
Solde au 30 septembre 2024	1 786 \$	3 028 \$

Aucun changement n'a été apporté aux techniques d'évaluation des contreparties conditionnelles, des placements et des placements dans des entreprises associées au cours des semestres clos les 30 septembre 2024 et 2023.

PLACEMENTS

La société possède des instruments de capitaux propres mesurés à la juste valeur dans des entités fermées dont la valeur a été estimée en utilisant l'approche fondée sur la comparaison des données du marché. Ce modèle d'évaluation est fondé sur des multiples du marché provenant de cours de sociétés comparables aux placements ainsi que du BAIIA attendu des placements.

Tous les instruments de capitaux propres d'une entité fermée ont été classés comme des actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net.

CONTREPARTIE CONDITIONNELLE

La contrepartie conditionnelle associée aux regroupements d'entreprises est payable à la réalisation d'objectifs en matière de croissance des produits au cours d'une période débutant à la date d'acquisition et au renouvellement de contrats avec des clients. L'évaluation de la juste valeur d'une contrepartie conditionnelle est déterminée au moyen de données non observables (niveau 3). Ces données comprennent i) le montant et le calendrier estimés des flux de trésorerie projetés et ii) le taux d'actualisation ajusté en fonction des risques utilisé pour actualiser les flux de trésorerie, lequel est fonction du risque associé à l'atteinte des cibles de produits. La contrepartie conditionnelle a été classée à titre de passifs financiers et inscrite dans les autres passifs (note 11). La variation de la juste valeur a été comptabilisée dans le montant net des charges financières (produits financiers) (note 6).

Notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires

Trimestres et semestres clos les 30 septembre 2024 et 2023

(en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)
(non audité)

INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS

La société recourt à des instruments financiers dérivés afin de gérer le risque de taux d'intérêt afférent à ses facilités de crédit.

Le tableau suivant présente le sommaire des contrats sur taux d'intérêt en cours au 30 septembre 2024 et au 31 mars 2024 :

Échéance	Monnaie	Taux d'intérêt fixe (le cas échéant)	Valeur nominale initiale	Actifs (passifs) évalués à la valeur de marché au 30 septembre 2024	Actifs (passifs) évalués à la valeur de marché au 31 mars 2024
Swaptions					
25 octobre 2024	\$ CA	—	100 000 \$	— \$	(44) \$
25 octobre 2024	\$ CA	—	100 000	—	(24)
			200 000	—	(68)
Swaps					
31 octobre 2028	\$ CA	3,66 %	140 000	(5 330)	(471)
29 septembre 2028	\$ CA	3,93 %	25 000	(1 173)	(214)
			365 000 \$	(6 503) \$	(753) \$

Pour gérer son risque de change, la société a conclu des contrats de change à terme au cours de l'exercice clos le 31 mars 2024. Le tableau suivant présente le sommaire des contrats sur taux d'intérêt en vigueur au 30 septembre 2024 et au 31 mars 2024 :

Échéance	Type	Taux de change contractuel	Montant contractuel	Actifs (passifs) évalués à la valeur de marché au 30 septembre 2024	Actifs (passifs) évalués à la valeur de marché au 31 mars 2024
Contrats de change à terme					
De 0 à 12 mois	Vente en \$ US	1,3182 – 1,3561	24 000 \$	(137) \$	(11) \$
De 13 à 24 mois	Vente en \$ US	1,3372 – 1,3721	24 000	381	(8)
			48 000 \$	244 \$	(19) \$

15. ÉVÈNEMENT POSTÉRIEUR À LA CLÔTURE

Dividende

Le 5 novembre 2024, la société a déclaré un dividende de 0,075 \$ par action à droit de vote subalterne, par action à droit de vote subalterne variable et par action à droit de vote multiple. Ce dividende sera payable le 13 décembre 2024 ou vers cette date aux actionnaires inscrits le 29 novembre 2024.

Notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires

Trimestres et semestres clos les 30 septembre 2024 et 2023

(en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)
(non audité)

16. BASE D'ÉTABLISSEMENT

a) Déclaration de conformité

Les présents états financiers consolidés intermédiaires ont été établis selon les normes IFRS de comptabilité (les « IFRS »), conformément aux méthodes comptables suivies par la société lors de l'établissement de ses derniers états financiers annuels consolidés audités, conformément à l'IAS 34, *Information financière intermédiaire*. Par conséquent, certaines informations, plus particulièrement celles contenues dans les notes, qui sont normalement incluses dans les états financiers consolidés dressés conformément aux IFRS, ont été omises ou résumées. Pour les périodes intermédiaires, les impôts sur le résultat sont comptabilisés selon le taux d'impôt qui s'appliquerait au bénéfice ou à la perte prévue pour l'exercice. Les présents états financiers consolidés intermédiaires doivent être lus parallèlement aux états financiers annuels consolidés et aux notes y afférentes pour l'exercice clos le 31 mars 2024.

Le conseil d'administration a autorisé la publication des états financiers consolidés intermédiaires le 5 novembre 2024.

b) Recours à des estimations et jugements

L'établissement d'états financiers consolidés conformes aux IFRS exige que la direction ait recours à son jugement, fasse des estimations et pose des hypothèses qui influent sur l'application des méthodes comptables ainsi que sur la valeur comptable des actifs, des passifs, des produits et des charges. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations.

Pour établir les présents états financiers consolidés intermédiaires, les jugements importants posés par la direction dans le cadre de l'application des méthodes comptables de la société ainsi que les principales sources d'information étaient les mêmes que pour les états financiers consolidés audités de l'exercice clos le 31 mars 2024.

c) Monnaie fonctionnelle et de présentation

Les présents états financiers consolidés intermédiaires sont présentés en dollars canadiens, ce dollar étant la monnaie fonctionnelle de la société. Toutes les informations financières présentées en dollars canadiens ont été arrondies au millier de dollars près.

stingray.com

